



NATIONS UNIES
MAROC

The background features a stylized, blue-toned illustration of a crowd of people holding flags, with palm trees in the background. A vibrant, multi-colored diagonal stripe runs from the top right towards the bottom right corner.

Rapport annuel 2021 Nations Unies Maroc





NATIONS UNIES
MAROC



Rapport annuel 2021

Nations Unies Maroc



Table des matières

Avant-propos du coordonnateur résident.....	4
Équipe de pays des Nations Unies	5
Les partenaires nationaux de développement clés du système des Nations Unies pour le développement.....	6
Partenaires de mise en oeuvre de l'UNDAF 2017-2022.....	7
Partenaires techniques et financiers.....	8
CHAPITRE 1 - Principaux axes de développement au niveau national et régional	9
CHAPITRE 2 - Appui du système des Nations Unies pour le développement aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération.....	11
2.1. Analyse des résultats duplan-cadre de coopération	12
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération.....	13
Effet 1 - GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET REGIONALISATION AVANCEE	14
Effet 2 - DEVELOPPEMENT INCLUSIF DURABLE	18
Effet 3 - SANTE	21
Effet 4 - EDUCATION.....	26
Effet 5 - INCLUSION ECONOMIQUE, REDUCTION DES INEGALITES ET DES VULNERABILITES....	30
Effet 6 - DEVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTEGRE ET DURABLE	35
2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030	38
2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies	39
2.5 Évaluations et leçons tirées : Suivi des recommandations de l'EFI	41
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources	43

AVANT-PROPOS

DU COORDONNATEUR RÉSIDENT



Au nom de toute l'Équipe Pays des Nations Unies au Maroc, j'introduis avec un grand plaisir le rapport de résultats 2021, soit celui de l'avant-dernière année de mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Maroc (2017- 2022).

L'année 2021 a démarré dans un contexte encore fortement imprégné par la crise sanitaire. Au fil des vagues successives de la pandémie, les pays, les communautés et les individus ont développé des mécanismes de résilience, permettant ainsi de construire les conditions d'un avenir meilleur.

A l'heure actuelle, le Maroc adopte un ensemble de mesures s'inscrivant sous le signe de la relance, marquant, nous l'espérons tous, le début de la période post-crise COVID-19. Désormais, l'heure est à la reconstruction en mieux.

Le présent rapport retrace l'essentiel des résultats que le système des Nations Unies au Maroc, composé de vingt-quatre organismes, fonds et programmes, a pu concrétiser au cours de l'année dernière, grâce à sa collaboration avec ses partenaires institutionnels, financiers, du secteur privé, de la société civile et du monde académique.

Tout en continuant à apporter notre appui aux efforts gouvernementaux en vue de juguler les effets socioéconomiques de la crise, nous nous félicitons d'avoir maintenu également le cap sur les six domaines de résultats du Plan-cadre, à travers des interventions conçues autour des besoins des populations les plus vulnérables.

En guise d'introduction, le premier chapitre rappelle les faits marquants du contexte national et régional, ainsi que les principales retombées sur l'appui au développement au cours de l'année.

Le deuxième chapitre, qui constitue le cœur de ce rapport, commence par une synthèse des principales réalisations de l'année, pour les développer ensuite pour chacun des effets du Plan-Cadre. Les deux sections suivantes du chapitre présentent respectivement les opportunités concrétisées en termes de partenariat et de financement de l'Agenda 2030 ainsi qu'un aperçu des synergies créées à travers la collaboration au sein du Système des Nations Unies.

Les quatrième et cinquième sections font le point sur le suivi des recommandations de l'Évaluation Finale Indépendante de l'UNDAF et la performance financière au titre de l'année 2021.

Enfin, la préparation de ce document s'est déroulée pendant l'année 2021 selon une approche participative, impliquant un large spectre d'acteurs nationaux de développement. Notre objectif est d'aboutir en 2022, année de la signature du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Maroc (2023-2027), à un document reflétant une vision commune des priorités nationales ainsi que des domaines d'intervention stratégiques du Système des Nations Unies au Maroc.



François Reybet-Degat

Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies au Maroc

ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES



LES PARTENAIRES NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Institutions publiques au niveau national

- Agence pour le développement agricole
- Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
- Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme
- Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
- Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier
- Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud
- Bureau du Procureur général
- Centre d'orientation et de planification de l'éducation
- Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
- Centre national Mohammed VI des handicapés
- Corps de la police
- Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
- Délégation interministérielle aux droits de l'homme
- Entraide nationale
- Groupe thématique parlementaires pour la parité et l'égalité
- Haut Conseil de l'autorité judiciaire
- Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification
- Haute Autorité de la communication audiovisuelle
- Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
- Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la culture et de la communication
- Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Ministère de la justice
- Présidence du Ministère Public
- Ministère de la santé et de la protection sociale
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement
- Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance
- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique
- Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
- Ministère d'État chargé des droits de l'homme
- Ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale
- zMinistère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences
- Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail

- Office du développement de la coopération
- Office National de l'électricité et de l'eau potable
- Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
- Parlement
- Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'énergie, des mines et du développement durable chargé du développement durable
- Observatoire National du Développement Humain
- Rabita Mohammedia des Oulémas

Institutions publiques aux niveaux régional et local

- Agence de l'Oriental
- Agence du Sud
- Conseil de la ville de Marrakech
- Conseil de la ville de Rabat
- Région de Marrakech-Safi
- Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma
- Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (Souss-Massa; Marrakech-Safi; Tanger-Tétouan-Hoceïma; Oriental)
- Conseil Régional de l'Oriental
- Conseil Régional du Souss Massa
- Conseil Régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
- Wilaya of Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Société civile

- Association Aide et secours
- Association Al-Amal
- Association ANIR
- Association Assadaka
- Association Bayti
- Association Chifae
- Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc
- Association Forum marocain des sourds
- Association Hasnouna de soutien aux usagers de drogues
- Association marocaine de solidarité et développement
- Association marocaine d'évaluation
- Association Sud de lutte contre le sida
- Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap
- Ecole nationale d'agriculture de Meknès
- ES- Maroc
- Handicap International
- Institut national de solidarité avec les femmes en détresse
- Organisation panafricaine de lutte contre le sida
- SOS-Villages d'enfants
- Union nationale des associations œuvrant dans le domaine du handicap mental au Maroc
- Union nationale des femmes du Maroc
- Association 100 % Maman
- Association Chabiba pour les personnes à besoins spécifiques et leurs amis
- Association Meilleur avenir pour les enfants
- Association Tadamon
- Association des Enseignants des Sciences et de la Vie et de la Terre
- Association Marocaine de Planification Familiale
- Association Asticude
- Association un geste pour l'Humanité
- Association Tabadoul Tanger
- Association Al Karam
- Association Al Amal Féminine
- Association Raouabit Assadaka
- Association des Anciens Élèves pour la Solidarité et le Développement- Fnideq

- Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus
- Maroc Solidarité médico-sociale
- Observatoire marocain de la formation et la recherche en TICE
- Organisation des jeunes africains
- La Délégation Diocésaine des Migrations
- Réseau des associations des écoles de la deuxième chance Maroc
- Scoutisme Hassania marocain
- Association INSAF
- Réseau E2C France
- Association de lutte contre le sida
- Association panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS)
- Association de lutte contre le sida-Tanger
- Association de protection de l'enfance et de sensibilisation de la famille
- Association Douar Tech
- Fondation AMANE pour la protection de l'enfance
- Fondation Orient-Occident
- Iodine Global Network
- Ligue marocaine pour la protection de l'enfance
- Observatoire national des droits de l'enfant
- Organisation des jeunes africains
- CGLU Afrique
- Afromed
- Association des Echos pour la Solidarité et de Développement

Secteur privé et organisations professionnelles

- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Conseil national de la presse
- Fédération interprofessionnelle marocaine des agrumes
- Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation
- Syndicat national de la presse marocaine

Organisations d'employeurs et de travailleurs

- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Union Générale des Travailleurs du Maroc
- Union Marocaine du Travail
- Confédération Démocratique du Travail

Secteur académique

- Centre de compétences en changement climatique
- École nationale de santé publique
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II
- Institut national de formation aux Droits de l'Homme Driss Benzekri
- Institut national de la recherche agronomique
- Institut Supérieur de l'information et la Communication

Institutions indépendantes

- Conseil national des droits de l'homme
- Haut-Commissariat au plan
- Observatoire national du développement humain
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique - Instance Nationale de l'Évaluation
- Eglise Catholique Diocèse de Rabat
- Conseil Economique, Social et Environnemental

PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE DE L'UNDAF 2017-2022

Institutions publiques au niveau national

- Agence pour le développement agricole
- Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
- Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme
- Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
- Agence nationale pour le développement de
- Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier
- Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud
- Bureau du Procureur général
- Centre d'orientation et de planification de l'éducation
- Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
- Centre national Mohammed VI des handicapés
- Corps de la police
- Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
- Délégation interministérielle aux droits de l'homme
- Entraide nationale
- Groupe thématique parlementaires pour la parité et l'égalité
- Haut Conseil de l'autorité judiciaire
- Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification
- Haute Autorité de la communication audiovisuelle
- Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
- Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la culture et de la communication
- Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Ministère de la justice
- Présidence du Ministère Public
- Ministère de la santé et de la protection sociale
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement
- Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance
- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique
- Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
- Ministère d'État chargé des droits de l'homme

- Ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale
- Ministère du travail et de l'insertion professionnelle
- Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
- Office du développement de la coopération
- Office National de l'électricité et de l'eau potable
- Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
- Parlement
- Rabita Mohammedia des oulémas
- Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'énergie, des mines et du développement durable chargé du développement durable

Institutions publiques aux niveaux régional et local

- Agence de l'Oriental
- Agence du Sud
- Conseil de la ville de Marrakech
- Conseil de la ville de Rabat
- Région de Marrakech-Safi
- Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma
- Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (Souss-Massa; Marrakech-Safi; Tanger-Tétouan-Hoceïma; Oriental)

Société civile

- Association Aide et secours
- Association Al-Amal
- Association ANIR
- Association Assadaka
- Association Bayti
- Association Chifae
- Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc
- Association Forum marocain des sourds
- Association Hasnouna de soutien aux usagers de drogues
- Association marocaine de solidarité et développement
- Association marocaine d'évaluation
- Association Sud de lutte contre le sida
- Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap
- École nationale d'agriculture de Meknès
- ES- Maroc
- Handicap International
- Institut national de solidarité avec les femmes en détresse
- Organisation panafricaine de lutte contre le sida
- SOS-Villages d'enfants
- Union nationale des associations oeuvrant dans le domaine du handicap mental au Maroc
- Union nationale des femmes du Maroc
- Association 100 % Maman
- Association Chabiba pour les personnes à besoins spécifiques et leurs amis
- Association Meilleur avenir pour les enfants
- Association Tadamon
- Association des Enseignants des Sciences et de la Vie et de la Terre
- Association Marocaine de Planification Familiale
- Association Asticude
- Association un geste pour l'Humanité
- Association Tabadoul Tanger

- Association Al Karam
- Association Al Amal Féminine
- Association Raouabit Assadaka
- Association des Anciens Elèves pour la Solidarité et le Développement
- Fnideq
- Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus
- Maroc Solidarité médico-sociale
- Observatoire marocain de la formation et la recherche en TICE
- Organisation des jeunes africains
- La Délégation Diocésaine des Migrations
- Réseau des associations des écoles de la deuxième chance Maroc
- Scoutisme Hassania marocain
- Association INSAF
- Réseau E2C France
- Association de lutte contre le sida
- Association panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS)
- Association de lutte contre le sida-Tanger
- Association de protection de l'enfance et de sensibilisation de la famille
- Association Douar Tech
- Fondation AMANE pour la protection de l'enfance
- Fondation Orient-Occident
- Iodine Global Network
- Ligue marocaine pour la protection de l'enfance
- Observatoire national des droits de l'enfant

Secteur privé et organisations professionnelles

- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Conseil national de la presse
- Fédération interprofessionnelle marocaine des agrumes
- Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation
- Syndicat national de la presse marocaine

Secteur académique

- Centre de compétences en changement climatique
- École nationale de santé publique
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II
- Institut national de formation aux droits de l'homme-Driss Benzakri
- Institut national de la recherche agronomique
- Institutions indépendantes
- Conseil national des droits de l'homme
- Haut-Commissariat au plan
- Observatoire national du développement humain
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche
- Scientifique - Instance Nationale de l'Évaluation
- Église Catholique Diocèse de Rabat

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Directions et agences de coopération

- Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID)
- Agence Catalane de Coopération
- Agence française de développement (AFD)
- Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)
- Agence finlandaise pour le développement international (FINNIDA)
- Département d'État des États-Unis
- Direction de la coopération internationale de Monaco
- Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni
- Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Partenaires multilatéraux

- Banque islamique de développement
- Union européenne

Fonds globaux

- Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
- Fonds multilatéral du Protocole de Montréal (FMPM)
- Fonds pour l'environnement Mondial (FEM)
- International Diabetes Federation
- Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes
- Programme d'appui aux contributions déterminées au niveau national
- Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement (MDTF)
- Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF)
- Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées (UNPRPD)
- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- United Nations Trust Fund for Human Security
- Fond de l'OIM pour le développement humain (IDF)
- US Africa Regional Migration Programme

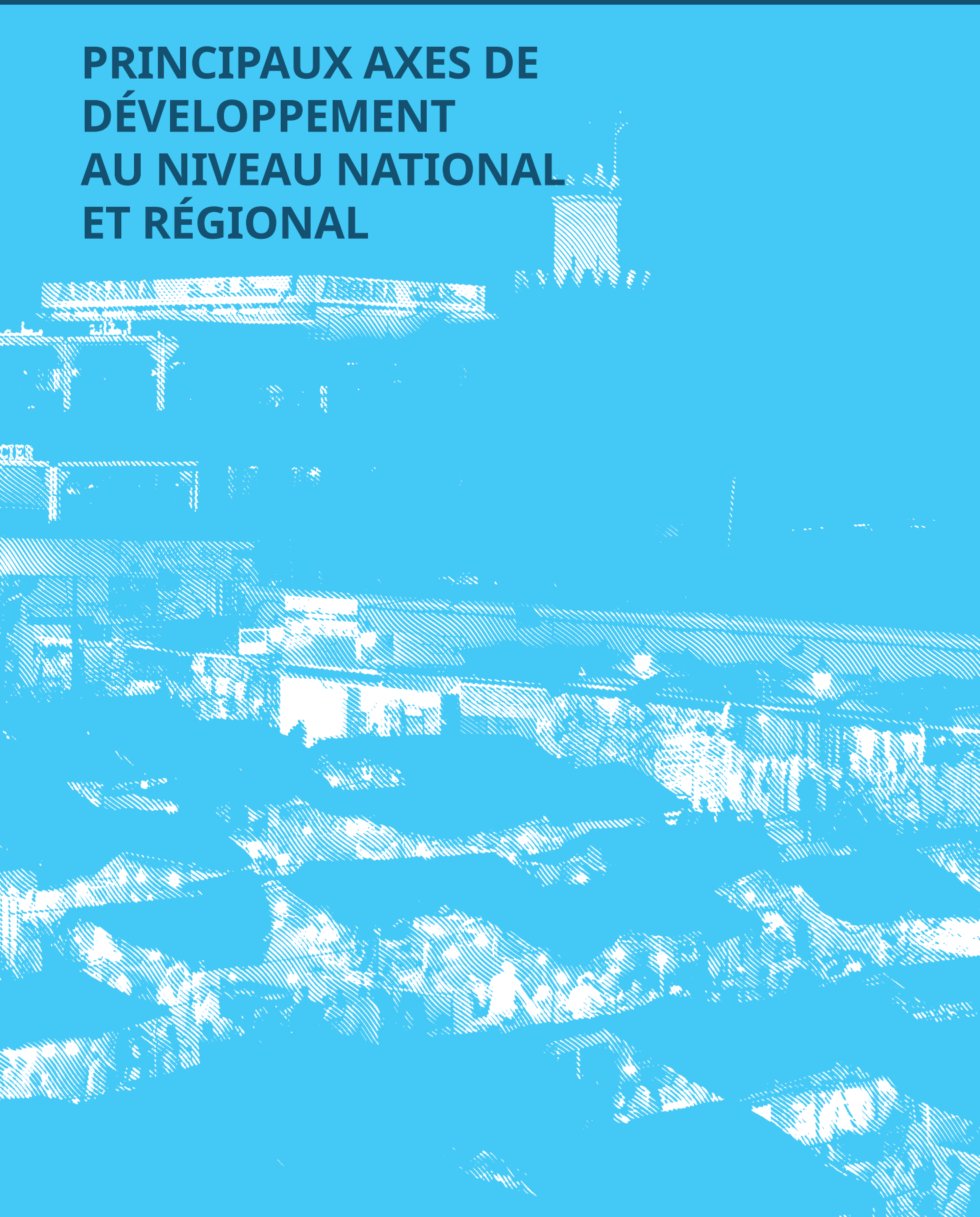
Fondations

- Fondation Alwaleed Bin Talal
- Fondation Coca-Cola
- Fondation Drosos

CHAPITRE 1



PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL





Après le choc sans précédent de la crise de la COVID-19, le Maroc a entamé en 2021, une phase de normalisation et de relance. Si la pandémie a mis en relief des défis préexistants et en a révélé de nouveaux, elle a également mis en exergue l'impressionnante capacité de résilience de la société marocaine et de mobilisation des acteurs nationaux.

Dès le mois de janvier 2021, une campagne de vaccination nationale a ciblé en priorité la population âgée et les malades chroniques, ainsi que les personnels de santé, d'éducation et de sécurité. Avec un taux de couverture vaccinal complète de 62.3% à la fin décembre 2021¹, cette campagne représente aujourd'hui un exemple de bonne pratique à l'échelle internationale. A l'échelle régionale, le Maroc a également fait preuve de solidarité en fournissant à 15 pays africains du matériel de protection, des masques et des médicaments.

Cette normalisation progressive, couplée à une excellente saison agricole, a permis un redémarrage de la croissance économique, qui a atteint 5.3% en 2021. La reprise de la consommation, la forte remontée des secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière expliquent cette performance, mais elle comporte également des fragilités. Les incertitudes liées à la crise, les restrictions de déplacement et la fermeture des frontières ont également affecté des secteurs stratégiques de l'économie marocaine ainsi que les populations vulnérables les plus exposées aux risques socio-économiques.

En effet, les travailleur.euse.s salarié(e)s dans l'informel (54.6%²), ainsi que ceux des secteurs les plus touchés (tels que le tourisme), et les nouveaux arrivants sur le marché du travail ont pâti de cette conjoncture. Si elle impacte les travailleur.euse.s en général, la crise affecte également les populations dont l'inclusion sur le marché du travail est difficile. Le taux d'activité des femmes a reculé à près de 19.4% à la fin 2021, perdant plus de 2 points de pourcentage par rapport au début de la crise sanitaire³. De plus,

près d'un tiers de la classe d'âge des 15 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en études, formant ainsi la catégorie des « NEET⁴ ».

Ces défis multiples se retrouvent dans les constats du rapport général sur le Nouveau Modèle de Développement (NMD), publié en avril 2021.

Mandatée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Commission Spéciale pour le Nouveau Modèle de Développement (CSMD) y a identifié les grands chantiers de réformes destinés à accélérer la trajectoire d'un développement inclusif et durable. Quatre axes de transformation ont ainsi été identifiés :

Une économie productive, diversifiée et inclusive, permettant à chacun, notamment les femmes et les jeunes, de réaliser pleinement son potentiel ;

- La poursuite de l'investissement dans le capital humain, à travers une éducation et des services de santé de qualité pour tous ;
- La généralisation de la protection sociale et la lutte contre les inégalités, notamment de genre ;
- La mise en œuvre des réformes de gouvernance, notamment au niveau territorial, permettant d'accélérer cette trajectoire de développement, en intégrant la durabilité et la valorisation des ressources naturelles.

Dans ce contexte, le présent rapport expose de façon synthétique les principaux résultats des agences et entités du Système des Nations Unies au Maroc, à travers l'appui technique apporté et la capacité à mobiliser les partenaires et favoriser la mise en réseau, afin de jouer un rôle de fédérateur contribuant à l'accélération des atteintes des Objectifs de Développement Durable. Le Système des Nations Unies au Maroc réaffirme ainsi son engagement à accompagner le Royaume du Maroc dans cette nouvelle étape, afin de reconstruire en mieux en ne laissant personne pour compte.

1 Source : ourworldindata.org

2 Paysage de l'emploi au Maroc, Banque Mondiale, HCP, rapport 2021

3 Site du Haut-commissariat au Plan, consulté le 19/04/2022 à 12h53 : https://www.hcp.ma/Taux-d-activite-selon-le-sexe_a360.html

4 Not in education, employment or training

CHAPITRE 2



APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT NATIONALES GRÂCE AU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

2.1. Analyse des résultats du plan-cadre de coopération

Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

Durant l'année 2021, le le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) a continué à appuyer **l'opérationnalisation de la régionalisation avancée** à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance, de leadership et d'application des principes de l'égalité de genre et de protection des populations en situation de vulnérabilité.

Conscient de l'importance de la transversalité des problématiques sociales, le SNUD a poursuivi son appui aux mécanismes de **convergence des politiques publiques**, notamment en matière de santé, de protection de l'enfance et de migration.

Plus particulièrement, dans le cadre du renforcement de **l'accès à la justice**, les acteurs de ce département au niveau provincial sont désormais plus outillés pour prendre en charge les enfants en conflit avec la loi, victimes de violence ou en situation de migration.

Enfin, plusieurs interventions se sont combinées pour toucher un large spectre d'acteurs institutionnels et de la société civile en vue de mettre en œuvre les principes de **droits humains, d'égalité de genre et de participation citoyenne**.

Développement inclusif durable

En appui aux efforts nationaux ayant pour objectif d'honorer les engagements internationaux en matière de **lutte contre le changement climatique**, le SNUD est intervenu auprès des acteurs institutionnels en renforçant les systèmes de suivi en place, ainsi qu'auprès du secteur privé et du monde académique en vue d'adhérer à ses efforts.

La collaboration s'est traduite par l'accroissement des **emplois verts** créés, le renforcement de la **résilience** des populations vulnérables face aux changements climatiques, l'identification de solutions innovantes pour une **énergie plus propre**, une meilleure gestion des **ressources hydriques** ainsi qu'une protection renforcée des **écosystèmes**.

Santé

En matière de santé, les programmes prioritaires ont continué à faire l'objet d'un accompagnement rapproché durant l'année 2021, encore fortement marquée par la pandémie. Ainsi, la priorité a été donnée à la continuité des soins jugés comme étant prioritaires. C'est le cas notamment des services liés à la prise en charge de la mère, y compris dans le cas des grossesses non désirées, du nouveau-né et de l'enfant, ainsi que la prise en charge des maladies chroniques et des soins palliatifs. Pareillement, la lutte contre

les maladies transmissibles, y compris le VIH, a été renforcée, particulièrement en situation de crise.

En parallèle, plusieurs agences onusiennes se sont alliées en faveur de la vision nationale en matière de santé mentale ainsi que la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, y compris le cancer et les troubles nutritionnels.

Sur le volet du renforcement de la gouvernance du secteur de la santé, le SNUD a maintenu son accompagnement en termes de stratégie de financement, de production de données probantes, de renforcement des capacités des ressources humaines et de réduction des iniquités en santé. L'objectif ultime étant la contribution au renforcement de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des soins.

Éducation

A l'instar des autres secteurs sociaux, l'action en matière d'éducation de manière générale et du préscolaire en particulier, continue à cibler en priorité le renforcement de l'inclusivité, notamment en faveur des enfants en situation d'handicap, ruraux, migrant(e)s, réfugié(e)s ou à risque.

En outre, le SNUD a également œuvré en collaboration avec ses vis-à-vis institutionnels à lutter contre la déperdition scolaire à travers les écoles de deuxième chance et à renforcer la rétention des filles, notamment en milieu rural, tout en améliorant leurs conditions de santé et de bien être en milieu scolaire. Une attention particulière a été accordée à l'éducation parentale comme moyen pour assurer un meilleur suivi de la scolarisation des enfants et de meilleures relations parents-enfants.

D'autres actions spécifiques ont ciblé les jeunes en vue d'améliorer leur préparation pour accéder au marché du travail, ainsi que leurs compétences de vie et de citoyenneté. Le SNUD s'engage également pour l'apprentissage tout au long de la vie comme une vision de l'éducation tournée vers l'avenir.

Enfin, l'appui institutionnel a porté notamment sur le renforcement des fonctions de planification, suivi et évaluation au sein du système éducatif.

Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités

Grâce à la collaboration entre le Royaume du Maroc et le SNUD, les acteurs institutionnels et de la société civile ont développé de nouveaux outils et compétences nécessaires à la protection des femmes et des populations en situation de vulnérabilité, notamment les enfants et les migrant(e)s contre la violence et la discrimination, notamment celles fondées sur le genre.

L'appui institutionnel des systèmes de protection sociale en place avait comme objectif de renforcer leur pertinence eu égard aux besoins de la population, notamment les individus en situation de vulnérabilité. Pour y arriver, le SNUD a appuyé, entre autres, la digitalisation de plusieurs systèmes d'information nationaux existants, et les a complétés par de nouveaux systèmes, pour une meilleure prise de décision au niveau central et régional.

Enfin, l'amélioration des conditions de vie des femmes, des enfants et des migrant(e)s ont été directement ciblées à travers des interventions au niveau local, auxquelles se sont ajoutées des actions de facilitation d'accès au marché du travail en faveur des populations vulnérables, à travers la formation, l'aide à l'identification d'opportunités d'emploi et l'entreprenariat.

Développement rural inclusif, intégré et durable

En matière de développement rural, le SNUD a appuyé les efforts nationaux en matière de gouvernance locale de l'eau, de développement des écosystèmes locaux et d'accompagnement des populations vulnérables à travers la valorisation des produits agricoles et l'appui à leur accès au marché.

Sur un autre volet, le SNUD a poursuivi son appui au Gouvernement en vue d'éliminer les pesticides obsolètes et de réduire les pertes alimentaires.



2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération

Cette section a pour objet de présenter en détail, les résultats atteints par le SNUD en appui aux chantiers nationaux.

Avant de présenter les résultats, une page préliminaire annonce les Agences ayant contribué aux résultats atteints, les Objectifs de Développement Durable (ODD) concernés par l'effet ainsi que les principaux indicateurs d'effet et de produit, ayant connu une évolution notable durant l'année.



GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET REGIONALISATION AVANCEE

LES PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS ET DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE **METTENT
EN ŒUVRE LE PROCESSUS
DE RÉGIONALISATION
AVANCÉE ET LES
PRINCIPES D'UNE
GOUVERNANCE
DÉMOCRATIQUE
PARTICIPATIVE,
SENSIBLE AU GENRE
ET AU HANDICAP ET
FONDÉE SUR LES DROITS
HUMAINS, TELS QUE
CONSACRES PAR
LA CONSTITUTION ET
LES ENGAGEMENTS
INTERNATIONAUX.**



Produit 1.1.1 Les principes et mécanismes de la gouvernance territoriale issus du dispositif légal et réglementaire national sont mis en œuvre.

Démocratie participative

Par leur rôle consultatif, les Instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG) ont la charge d'examiner les questions relatives à la mise en œuvre de ces principes au niveau local. Afin de les accompagner dans leur mission, **28 sessions de formation virtuelle** ont été organisées en faveur de deux Instances régionales⁵ et trente communales. L'objectif était de renforcer leurs capacités sur les concepts relatifs au genre et le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans ce sens. Un plan d'action sensible au genre a été élaboré par chaque Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre à la suite de ces formations.

Protection de l'enfance

En collaboration avec le Ministère de la solidarité, de l'inclusion sociale et de la famille, des dispositifs Territoriaux Intégrés de la Protection de l'Enfance ont été mis en place dans **17 provinces**. Il s'agit d'une réponse de proximité visant l'amélioration des services de la protection des enfants contre toutes les formes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence, en termes de prévention, de prise en charge, de suivi et d'évaluation. En complément, les capacités des acteurs sociaux ont été renforcées au niveau provincial sur la protection des enfants en conflit avec la loi, victimes de violence ou en situation de migration ainsi que sur la prévention du mariage des enfants.

Santé

En matière de renforcement de la gouvernance de la stratégie sanitaire, le SNUD a accompagné le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) pour la mise en place d'un système de suivi de la mise en œuvre des ODDs liés à la santé. L'atteinte de ces derniers étant fortement corrélée à la mise en place d'une couverture sanitaire universelle, le SNUD a apporté un appui technique pour l'actualisation du paquet essentiel de soins et de services, en vue de maintenir sa pertinence eu égard aux besoins de la population. Cet appui technique a été complété par plusieurs interventions au niveau régional, sous forme de sessions de renforcement des capacités en matière de gouvernance régionale et de leadership pour 26 responsables ministériels, relevant principalement du MSPS.

En vue de renforcer la décentralisation de la prise en charge des Personnes vivant avec le VIH (PVIH), la collaboration avec le Gouvernement du Maroc a permis notamment d'élaborer la stratégie nationale de dépistage du VIH, d'appuyer la mise en œuvre du

5 Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kénitra

plan d'élimination de la transmission mère-enfants du VIH au niveau des régions et de mettre en place un système de suivi digital décentralisé des programmes de prévention destinés aux populations clés au niveau local, régional et national.

Migration

En coopération avec les Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique et en partenariat avec les Municipalités d'Oujda et de Rabat, un mapping digital a été mis en place permettant d'identifier rapidement les services et les initiatives des organisations locales, nationales et internationales agissant dans le domaine de la Migration dans les deux villes. Un total de trois feuilles de route stratégiques a été développé en concertation avec les conseils régionaux de l'Oriental, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceima pour la mise en place d'activités relatives à la migration, y compris l'assistance directe et l'intégration des migrant(e)s au niveau local. Enfin, [une boîte à outils « Nexus Migration et COVID-19 »](#), a été développée à l'intention des acteurs nationaux et locaux, pour une meilleure intégration de la migration dans les réponses à la COVID-19. En outre, **38 représentants** des conseils régionaux de Casablanca et Oujda ont été formés sur l'identification et la protection des enfants et jeunes migrant(e)s et réfugié(e)s et la traite des êtres humains.

Produit 1.1.2 La convergence des politiques publiques et stratégies nationales, de leur conception à leur évaluation est accrue aux niveaux national et régional.

Santé et protection sociale

L'amélioration de l'état de santé de la population et la réduction des iniquités en la matière dépend de plusieurs facteurs, désignés communément par « les déterminants sociaux de la santé ». Afin d'agir de la manière la plus coordonnée possible, le SNUD œuvre continuellement à mettre en œuvre des interventions multisectorielles renforçant ainsi la présence de la santé dans toutes les politiques. En 2021, le SNUD a contribué à ce résultat via le développement d'un réseau académique sur les déterminants sociaux de la santé et en appuyant la réalisation d'une étude analytique sur les iniquités en santé au Maroc.

Enfance et jeunesse

Dans le cadre du développement de la stratégie qui servira de cadre à l'intervention des agences du système des Nations Unies et de leurs partenaires au Maroc sur la thématique Jeunesse, cinq agences du SNUD ont appuyé la réalisation d'une étude empruntant l'approche SARA⁶ et ont appuyé l'adoption d'un Protocole Cadre pour le Circuit de Protection de l'enfance, en impliquant l'ensemble

6 Situation Analysis and Response Assessment

des acteurs de la protection de l'enfance⁷. Enfin, l'année 2021 a été marquée par le lancement du [Groupe d'Innovation pour la Jeunesse](#) impliquant plusieurs organisations de la société civile opérant sur le terrain en faveur des jeunes.

Migration

En collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères, une version initiale du Policy Coherence Action Plan (PCAP) a été élaborée. Il s'agit d'un cadre qui assure la cohérence des politiques publiques et engagements internationaux liés directement ou indirectement à la migration. L'objectif sera de mettre en place des activités portant sur la gouvernance de la migration, la production et l'utilisation des données ainsi que le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux en la matière.

Produit 1.1.3 La réforme de la justice est appuyée, assurant l'accès à une justice efficiente et efficace, notamment pour les groupes les plus vulnérables et traduisant les droits humains.

Droits Humains et VIH

Dans le cadre de la stratégie nationale des Droits Humains et VIH, un appui technique et financier a été apporté à la préparation d'une note sur les mécanismes de recours en cas de discrimination, en plus de la formation de **60 Points Focaux** du MSPS et les conseils régionaux des Droits de l'homme des douze régions sur le système national de recours.

Accès aux données

Dans le cadre du soutien du SNUD au renforcement du rôle du Ministère de la Justice en matière d'accès à l'information, une convention cadre a été signée avec ce partenaire le 26 août 2021, visant la mise en œuvre du droit constitutionnel d'accès à l'information.



7 Notamment les autorités judiciaires, DGSN, Gendarmerie Royale, Ministère de la solidarité, de l'inclusion sociale et de la famille, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé et de la protection sociale, Ministère de l'Education Nationale

Produit 1.1.4 Les acteurs institutionnels et de la société civile disposent d'outils et de capacités pour intégrer et mettre en œuvre les principes de droits humains, d'égalité de genre et de participation citoyenne consacrés par la constitution et les engagements internationaux, dans le processus de réformes en cours.

Droits des Femmes

En 2021, les capacités de **400 acteurs religieux** ont été renforcées afin de contribuer à l'amélioration de l'accès des jeunes et des femmes à l'information liée à la santé sexuelle et reproductive (SSR) et à l'immunisation des garçons et filles contre les comportements à risque liés à la vie sexuelle et les violences basées sur le genre (VBG). En outre, plus de **300 acteurs communautaires et agents de proximités et jeunes leaders** œuvrant en faveur des jeunes, garçons et filles en situation de vulnérabilité, ont été formés sur les techniques d'intervention et approches de sensibilisation en matière de SSR et d'égalité de genre.

En outre, **1 376 acteurs** œuvrant dans la chaîne de prise en charge des femmes et filles victimes de violences ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre du protocole TAKAFOUL⁸.

Droits de l'enfant

Le SNUD appuie les efforts du Maroc en matière de consolidation des droits de l'Homme et lutte contre l'analphabétisme, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention tripartite signée avec le Ministère d'État chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, et l'Agence Nationale de Lutte Contre L'analphabétisme (ANALCA). Dans ce cadre, trois études ont été menées respectivement sur (i) l'intégration des droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation, (ii) les aspects judiciaires et sociologiques du mariage des enfants au Maroc et (iii) les outils de communication au profit des jeunes et enfants sur les risques liés à la migration irrégulière.

Droits des personnes handicapées

Le projet [« Changer de regard et promouvoir l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap au Maroc »](#) constitue une intervention holistique, participative et inclusive menée par quatre agences onusiennes⁹. Il a favorisé le déclenchement d'une dynamique autour de la question du handicap. Axé sur quatre principaux

8 Le Ministère de la solidarité, de l'inclusion sociale et de la famille a élaboré un programme national complet de formation au profit des ressources humaines œuvrant dans la chaîne de prise en charge des femmes victimes de violences « Takafol » en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et avec l'appui de la Coopération belge. Sa mise en œuvre s'étale sur trois ans et comprend 134 modules de formation.

9 UNESCO, UNFPA, OMS et PNUD



volets en alignement avec la CRPDH¹⁰, ce projet a favorisé la promotion d'une culture des droits de l'homme dans la perception sociale des personnes en situation de handicap (PSH), l'amélioration de la gouvernance et des politiques publiques liée aux PSH. Le 28 juillet 2021, une réunion d'échange a été tenue afin de s'arrêter sur les réalisations accomplies, avant d'échanger sur les perspectives de pérennisation avec les institutions nationales, les organisations de la société civile et les opérateurs médiatiques.

Migration

Dans le cadre de l'initiative « Your Life Matters » et en partenariat avec la société civile, une série de campagnes de sensibilisation a été menée sur les risques liés à la migration irrégulière et une étude a été partagée avec les partenaires clés, portant sur les outils de communication au profit des jeunes et enfants dans cette situation. En outre, le SNUD continue à soutenir le Gouvernement du Maroc dans le cadre de l'alignement du cadre conventionnel national avec les standards internationaux, incluant notamment le Pacte Mondial de Migration.

Par ailleurs, **59 acteurs gouvernementaux** ont été formés sur la traite des êtres humains, ses facteurs, causes et conséquences, ainsi que sur la détection et l'identification des victimes et indicateurs des victimes de traite. Dans le même sens, et en partenariat avec la Commission Nationale de Lutte et de Prévention contre la traite des êtres humains, des modules d'apprentissage ont été élaborés sur la traite des êtres humains et sont disponibles [en ligne](#).

Enfin, sous le programme Assisted Voluntary Return and Reintegration (AVRR) au Maroc, plus de 4000 migrant(e)s ont contacté l'OIM pour s'inscrire au programme AVRR. Parmi eux 2800 migrant(e)s ont reçu une séance de conseil de préparation au retour volontaire, et plus de 2 300 migrant(e)s (1623 hommes, 471 femmes, 144 garçons et 139 filles) ont bénéficié d'un retour volontaire vers 22 pays à travers le monde.

VIH

Dans le cadre de la lutte contre le sida, le SNUD a appuyé l'élaboration d'un référentiel sur les meilleures pratiques en matière de droits humains et VIH au Maroc. Le SNUD a également renforcé les capacités des intervenant(e)s de deux associations (OPALS et ALCS) pour l'intégration de l'approche genre dans leurs activités.



.....
10 Convention relative aux droits des personnes handicapées

EFFET 2



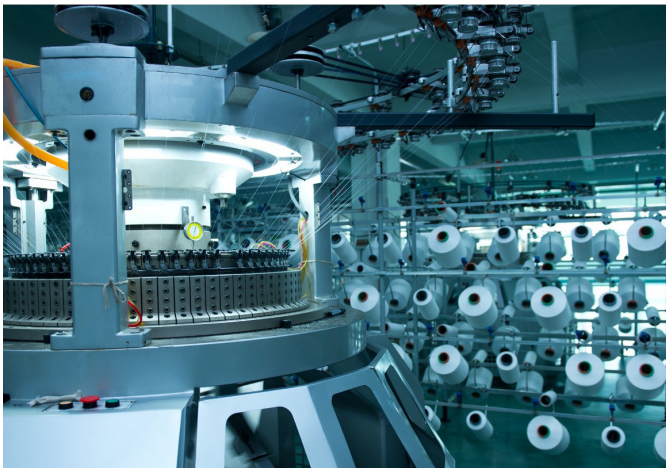
DEVELOPPEMENT INCLUSIF DURABLE



LES POLITIQUES
PUBLIQUES ET STRATÉGIES
NATIONALES **EN MATIÈRE
DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL,
D'ENVIRONNEMENT ET
D'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE** INTÉGRANT
LES PRINCIPES D'UNE
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
**ET D'UN DÉVELOPPEMENT
INCLUSIFS ET DURABLES.**

Produit 2.1.2 Le développement industriel inclusif et durable ainsi que l'emploi vert sont promus.

Le SNUD a facilité l'adhésion de 9 grandes entreprises¹¹ privées au réseau local du Pacte Mondial. Ces entreprises s'engagent ainsi à respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et à contribuer aux ODDs. A ces entreprises, se sont ajoutées dix startups œuvrant dans le domaine de l'environnement et participant au Programme Cleantech qui ont été appuyées financièrement pour la concrétisation de leurs projets créant des emplois verts. Le même programme a accompagné 187 jeunes entrepreneurs en renforçant leurs capacités en gestion des projets.



Produit 2.1.3 La résilience au changement climatique et aux risques naturels est renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables.

Suivi des engagements nationaux et des politiques publiques

Malgré sa faible contribution dans les émissions globales des Gaz à Effet de Serre, le Maroc a élaboré sa contribution Nationale Déterminée (CDN) avec la ferme conviction que les ambitions mondiales pour s'attaquer au problème du changement climatique appellent à un engagement conséquent de toutes les parties tant en matière d'atténuation, d'adaptation que de moyens de mise en œuvre, d'approches de coopération et de transparence.

Dans ce sens, le SNUD a appuyé [l'actualisation de cette contribution déterminée au niveau national pour la période 2020-2030](#), conformément aux articles 4.2 et 4.11 de l'Accord de Paris, aux paragraphes 23 et 24 de la décision 1/CP.21 et aux autres dispositions pertinentes de l'Accord.

Cet exercice a été complété par la mise en place d'un Système National de MRV¹² intégré destiné à aider

11 Les Eaux Minérales d'Oulmes, Crédit Agricole, Lydec, BMCE Bank of Africa, ATLANTA, Maroc Telecom, COSUMAR, DIANA Holding, Crédit du Maroc.

12 Measurement, Reporting and Verification

le Maroc à piloter l'information relative à la mise en œuvre de la CDN dans le cadre de l'accord de Paris et aider les organismes concernés à suivre leurs propres progrès dans la réalisation des objectifs sectoriels de la CDN et à faciliter le partage d'informations.

Recherche et développement et coopération Sud-Sud

Sur le volet de la Recherche & Développement, le SNUD a conclu des **conventions de partenariat avec trois universités**¹³ et formé **vingt professeurs universitaires** dans l'objectif d'intégrer le changement climatique (CC) dans les cursus universitaires. Ces conventions ont abouti à la formation de 160 lauréat(e)s sur le CC, y compris des étudiant(e)s provenant d'autres pays africains.

Résilience des populations vulnérables face aux changements climatiques

A travers un accord de partenariat conclu avec le Département de la pêche maritime pour l'appui aux femmes pêcheurs pour un accès durable aux ressources halieutiques, deux études ont été élaborées portant respectivement sur une analyse genre des conditions socio-économiques de 600 femmes pêcheurs à pied et une analyse du marché, visant à acquérir une meilleure connaissance des conditions de production halieutique et des opportunités de commercialisation et de marketing des moules et coquillages. En outre, **276 femmes pêcheurs à pied** adhérentes à 12 coopératives ont été formées sur différents aspects en lien avec leur métier¹⁴.

Par ailleurs, une étude d'impact a été menée, dans l'objectif d'appuyer les efforts de l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) à développer un programme d'autonomisation des travailleuses saisonnières participant au programme de migration circulaire dans les trois zones d'origine pilote : Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra et Casablanca-Settat. Elle vise à mettre en exergue la situation des travailleuses saisonnières et à identifier leurs besoins. Cette étude a été accompagnée de sessions de renforcement des capacités des travailleuses saisonnières agricoles pour faciliter leur autonomisation.

Enfin, la [première session du Dialogue international sur la migration](#) (IDM) 2021 a été organisée du 25 au 27 mai sur le thème « Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique ». Cette première session de l'IDM 2021 a été l'occasion de faire le point sur l'état des connaissances, les progrès accomplis en matière d'élaboration de politiques, et les pratiques permettant de s'attaquer efficacement aux

13 Beni Mellal, Marrakech et Tanger

14 Les formations ont porté sur (i) la réglementation dans le secteur du ramassage des moules, coquillages et palourdes, (ii) le contrôle sanitaire des coquillages et gestion durable des ressources halieutiques, (iii) Les bonnes pratiques d'hygiène et (iv) les techniques de tri, traitement, conservation et valorisation des produits marins et le leadership féminin.



grands défis relatifs à la migration dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, de débattre de problèmes particuliers liés à la pandémie de COVID-19, et de mettre en évidence les possibilités d'action conjointe et de mise en œuvre des cadres internationaux, régionaux et nationaux pertinents.

Produit 2.1.4 Des solutions inclusives et durables sont adoptées pour accroître l'efficacité énergétique et l'accès équitable à l'énergie propre.

Renforcement des systèmes existants et expérimentation de nouveaux projets

Au terme de l'année 2021, le SNUD a appuyé la réalisation de **dix projets pilotes de pompage solaire photovoltaïques** ainsi que la mise en place, pour la première fois en Afrique, d'un outil de télé monitoring des systèmes de pompage solaire développé pour une meilleure surveillance et un contrôle à distance de l'utilisation de l'énergie et de l'eau.

Sensibilisation et capacitation des acteurs du secteur privé

Acteur majeur de la transition énergétique, le secteur privé a été ciblé par des actions spécifiques incluant notamment l'accréditation et la labellisation « Taqa Pro » de **63 entreprises** pour des installations solaires photovoltaïques sûres et durables, ainsi que la structuration de quatre réseaux régionaux de micro entreprises de services énergétiques « RESOVERTS » comportant actuellement 80 auto-entrepreneurs au niveau de quatre régions¹⁵. En outre, cinq ateliers régionaux ont permis de renforcer les capacités de **3 000 acteurs** agricoles pour l'adoption des panneaux solaires photovoltaïques comme source d'énergie propre. A signaler enfin, que le projet visant à promouvoir l'adoption de systèmes de pompage

photovoltaïque pour l'irrigation goutte-à-goutte en créant un cadre propice à la mise en œuvre du programme national de pompage solaire, mis en œuvre par l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) et appuyé par le SNUD, a permis à l'Agence de décrocher le prestigieux prix [Energy Globe National Award 2021](#).

Produit 2.1.6 L'accès équitable aux ressources naturelles et aux services écosystémiques pour une gestion durable est accru.

Gestion des ressources hydriques

Le SNUD a apporté son appui à la lutte contre la désertification dans le cadre du plan national de gestion de la sécheresse, à travers l'élaboration des modalités de mise en œuvre et de suivi et évaluation de ce plan ainsi que la mise en place pour la première fois au Maroc d'un système de Suivi-Evaluation de la Désertification¹⁶.

Préservation des écosystèmes

En vue d'aider à préserver l'écosystème de l'arganier et le mode de vie des communautés de la réserve de biosphère de l'arganeraie, le SNUD a contribué à la mise en place d'un [Écolabel RBA \(Réserve de biosphère de l'Arganeraie\)](#) pour quatre filières¹⁷ visant à garantir la durabilité des ressources et des écosystèmes en amont et à mieux valoriser les produits de la RBA en aval.

16 Ce Système basé sur des indicateurs pertinents permettra au Maroc d'assurer un meilleur suivi de la désertification et des actions et programmes de lutte contre la désertification et de répondre aux exigences de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

17 Plantes Aromatiques et Médicinales, Miel, Huile d'Argan, viande de Chèvre

15 Souss-Massa, Beni-mellal-Khénifra, Meknès-Fès et l'Oriental



LA COUVERTURE SANITAIRE
DE LA POPULATION PAR
DES SERVICES **DE SANTÉ
INTÉGRÉS, DE QUALITÉ
ET ABORDABLES** EST
RENFORCÉE Y COMPRIS
POUR LES MIGRANT(E)S

Produit 3.1.1 L'accès équitable à des services de santé maternelle, infant-juvénile, sexuelle et reproductive intégrés et de qualité est accru

Santé maternelle, sexuelle et reproductive

Afin de contribuer à l'élimination des décès maternels évitables, un modèle de détection et de prise en charge des grossesses à haut risque a été mis en place à titre pilote dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Dans le même sens, **24 médecins généralistes** exerçant au niveau des Établissements de Soins de Santé Primaires (ESSP) ont été formés sur l'utilisation de l'échographie obstétricale dans la région de Marrakech-Safi, leur permettant notamment de détecter les grossesses à haut risque.

Pendant la période de la crise COVID-19 et pour garantir la continuité des services essentiels de Santé maternelle et de planification familiale, un modèle de relance basé sur la digitalisation a été testé au niveau de la région Marrakech-Safi et environ **100 professionnel(le)s de santé** ont été formés sur le dispositif minimum d'urgence en santé sexuelle et reproductive (SSR) afin de les sensibiliser aux priorités de prestations pendant les crises. Par ailleurs, dans le but de répondre aux besoins insatisfaits en planification familiale, particulièrement dans le contexte de crise, l'élargissement des méthodes contraceptives de longue durée disponibles a été appuyé à travers la formation des professionnel(le)s de santé pour l'utilisation de l'implant contraceptif, l'introduction à titre pilote des injectables contraceptifs sous-cutanés dans les régions de Rabat et Beni Mellal et la dotation des unités de prise en charge des femmes et filles victimes de violences en pilule d'urgence. A ces interventions, s'ajoutent l'adaptation du paquet de service essentiel aux directives du programme national de la santé pour la prise en charge des enfants et femmes victimes de violence et l'équipement des unités de prise en charge des femmes survivantes à la violence.

En outre, en partenariat avec les deux associations des Sages femmes au niveau national, le SNUD a appuyé la production d'un Livre Blanc dédié à la profession de sage-femme. Le Système a également appuyé la mise en place d'un modèle révisé de la consultation prénatale et l'a expérimenté à titre pilote au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma dans l'objectif d'augmenter la fréquence des passages de quatre visites prénatales à huit. En outre, le SNUD a appuyé le développement d'une directive nationale de référence sur l'auto prise en charge en SSR, sur la base des recommandations de l'OMS adaptées au contexte national. Dans un effort de renforcement de la rationalisation de la césarienne, le SNUD a accompagné le Ministère de la Santé et de la Protection sociale pour tester la classification Robson dans **12 maternités hospitalières universitaires et régionales**.

Trois études stratégiques ont vu le jour en 2021, portant respectivement sur « la violence fondée sur le genre et ses conséquences sur les droits à la

SSR des femmes et des filles, incluant les migrant(e)s, au Maroc», «Les déterminants de la parentalité positive» et « Les coûts et les avantages de la planification familiale».

Enfin, il convient de signaler que 20 formations en ligne ouvertes à tous¹⁸ ont été développés au profit des enseignant(e)s sur la santé et bien-être des jeunes, notamment la SSR afin d'assurer une transposition pédagogique des différents concepts liés à la santé des jeunes lors des cours et des activités de la vie scolaire. Ainsi, **80 inspecteurs et plus de 460 enseignant(e)s** ont été formé(e)s sur les approches et méthodes de la transposition pédagogique de l'éducation sexuelle complète.

Prévention et prise en charge des grossesses non désirées

Le SNUD a mis à la disposition des professionnel(le)s de santé, un guide du formateur selon les dernières recommandations de l'OMS pour la prise en charge intégrée des soins post-avortement ainsi que des supports de sensibilisation et de communication pour le renforcement de la prévention des grossesses non désirées. Un plaidoyer a également été développé pour soutenir le dialogue politique autour de la question afin d'assurer l'accès des populations vulnérables aux services de santé sexuelle et reproductive et prévenir les grossesses non désirées.

Santé néonatale et infant-juvénile

Le SNUD a accompagné le Développement d'un plan national stratégique en déclinaison de la Politique Nationale Intégrée de Santé de l'Enfant de 0 à 18 ans pour servir de cadre de référence au développement des plans régionaux de la Santé de l'Enfant. En outre, **800 professionnel(le)s de la santé**¹⁹ ont été formé(e)s sur les soins essentiels précoces pour les nouveau-nés et une étude qualitative et quantitative a été réalisée portant sur l'alimentation du nourrisson au Maroc.

À la suite d'une [formation en ligne pour les personnels de santé sur les soins essentiels précoces du nouveau-né](#), **60 professionnel(le)s de Santé** ont bénéficié de stages pratiques en soins de santé néonatale, organisés au sein du service de néonatalogie de l'Hôpital pour l'Enfant de Rabat. Dans le cadre de la lutte contre l'hypothyroïdie néonatale en particulier, **390 professionnel(le)s de santé** des régions de Beni Mellal-Khénifra et Marrakech-Safi et ont été formé(e)s sur les techniques de dépistage et de prélèvement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accélération de la mise à niveau des urgences pour la période 2019-2021, le Ministère de la Santé a procédé, avec l'appui du SNUD, à la mise en place d'un Cadre National de Référence de la Filière « Urgence Pédiatriques » tenant en compte les migrant(e)s et les enfants victimes de violences.

.....

18 Massive Open Online Course

19 Sages femmes et médecins généralistes

Produit 3.1.2 Les interventions de prévention et de prise en charge des IST/ SIDA, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles sont accélérées avec des approches ciblées et novatrices

Prévention et lutte contre les maladies transmissibles

En réponse à la pandémie COVID-19, le SNUD a appuyé les efforts gouvernementaux par l'importation de **4,2 millions de doses de vaccins COVID-19** à travers la plateforme COVAX, la donation de **11 frigors** permettant de préserver la chaîne de l'ultra-froid et augmentant ainsi la capacité de stockage des vaccins ARN de 70% à hauteur de 4,6 millions de doses. Enfin, les campagnes digitales de sensibilisation ont permis d'atteindre un total de près de 21 millions de personnes avec des messages sur la prévention et la vaccination contre la COVID-19.

En complément, le SNUD a continué à appuyer les efforts gouvernementaux pour assurer la continuité des services de santé essentiels, notamment, pour les populations vulnérables durant la pandémie de la COVID-19, et ce en appuyant le développement des plans de continuité des soins, de déploiement des ressources humaines et de la vaccination en cas de pandémie de grippe. En outre, un effort particulier a été consacré au suivi de la vaccination des migrant(e)s en situation administrative irrégulière ainsi que de plus de 1 500 réfugié(e)s.

Sur un autre volet, le SNUD a appuyé la revue du programme national pour la tuberculose pharmaco-résistante (Committee green light) ainsi que l'organisation d'une campagne de communication pour la sensibilisation sur le bon usage des antibiotiques.

Plan conjoint d'appui des NU à la riposte au VIH

Dans le cadre du plan conjoint d'appui des Nations Unies à la riposte au VIH, un ensemble d'interventions a été engagé, portant notamment sur la mise en œuvre de la Prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP) dans les cliniques communautaires de l'ALCS, la mise en œuvre d'activités de prévention et de dépistage VIH pour les détenu(e)s ainsi que sur l'appui aux programmes sur la santé, SSR/VIH pour les migrant(e)s/réfugié(e)s avec la fourniture de services, la sensibilisation, le dépistage et l'accès au traitement antirétroviraux.

En complément, plusieurs études ont été produites, incluant :

- Une étude bio-comportementale (IBBS) auprès des HSH dans 3 villes ;
- Une feuille de route nationale pour l'élimination de la transmission mères-enfants du VIH et de la syphilis congénitale (eTME) ;

- Une étude sur la stigmatisation et la discrimination des PVVIH « STIGMA-INDEX 2.0».

Enfin, le SNUD a œuvré en 2021 à l'informatisation du système d'information pour le suivi des programmes de prévention combinée auprès des populations clés.

Produit 3.1.3 Les interventions de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles et de promotion de la santé mentale sont renforcées pour réduire la charge de morbidité et de mortalité

Nutrition

En matière de nutrition, le SNUD a accompagné le MSPS via le développement des protocoles de prise en charge des troubles nutritionnels et des maladies chroniques, d'un cours pédagogique pour la formation des professionnels de santé en la matière ainsi que du cadre juridique du logo nutritionnel « Nutriscore²⁰ ».

Santé mentale

Le suicide est un grave problème de santé publique pouvant être évité moyennant des interventions coordonnées, menées en temps opportun et fondées sur des données factuelles. Conscient de cela, le Maroc figure désormais parmi les rares pays à s'être doté d'une Stratégie Nationale de Prévention du Suicide 2021-2030²¹. Outre l'accompagnement de l'élaboration de ce document, le SNUD a également appuyé le développement d'un kit de formation pour la prise en charge des troubles mentaux, neuroleptiques et liés à l'utilisation des substances psychoactives dans les ESSPs.

Par ailleurs, afin d'assurer une réponse intégrée en matière de santé mentale et support psychologique couvrant également la population des migrant(e)s, plus de **700 réfugié(e)s** ont reçu un suivi psychologique à travers plus de 900 consultations. En outre, 30 participants aux Groupes de Travail de Protection ont été formés sur les premiers secours psychologiques et une contribution a été apportée en vue de la création de la plateforme Psy englobant un ensemble de psychologues intervenant sur la question de la migration et de l'asile. Par ailleurs, plus de 3 000 migrant(e)s, incluant des enfants non accompagné-e-s et séparé-e-s, ont eu des séances de soutien psychosocial et d'écoute, et deux cellules d'écoute ont été mises en place à Oujda et Berkane, pour assurer la prise en charge médicale et psychosociale et aussi faciliter l'orientation et le référencement notamment pour les femmes

.....
20 Le Nutri-score est un système d'étiquetage nutritionnel à cinq niveaux, allant de A à E et du vert au rouge, établi en fonction de la valeur nutritionnelle d'un produit alimentaire. Il a pour but de favoriser le choix de produits plus sains d'un point de vue nutritionnel par les consommateurs et ainsi de participer à la lutte contre les maladies cardiovasculaires, l'obésité et le diabète.

21 Source : [OMS](#)



victimes de violence et les enfants. À Casablanca, une équipe mobile a fait des maraudes pour identifier les besoins des migrant(e)s en santé mentale et leur proposer un accompagnement adapté.

Prévention et lutte contre le cancer

En appui au programme National de Détection Précoce des Cancers du sein et du col de l'utérus, 10 médecins généralistes des centres de références de la santé reproductive ont été formés sur l'utilisation de coloscopie et une note d'orientation a été élaborée à l'intention des décideurs, afin d'accompagner le plaidoyer pour l'élimination du cancer du col.

En outre, une étude sur les perceptions et l'acceptabilité du vaccin HPV²² au Maroc a été réalisée et l'achat de ce dernier a été facilité permettant ainsi l'importation de **400 000 doses**. Enfin, le SNUD a également appuyé le développement et la mise en œuvre du [Plan d'Action de l'Initiative pour l'Élimination du Cancer de l'Enfant](#).

Prévention et prise en charge des autres Maladies Non Transmissibles (MNT)

La disponibilité des données probantes sur les MNT constitue un préalable à leur prévention et prise en charge. A cet effet, le SNUD a accompagné l'évaluation du système de santé et de l'intégration des MNT dans les ESSP et plus particulièrement le Programme National de Prévention et de Contrôle du Rhumatisme Articulaires Aiguë, ainsi que l'informatisation de l'évaluation et de la prise en charge du risque cardiovasculaire. Par ailleurs, le Système a également accompagné l'élaboration et l'implantation des filières et protocoles thérapeutiques des urgences neuro-cardiovasculaires.

22 La vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) a pour objectif de réduire la survenue de lésions précancéreuses génitales de la femme (mais aussi indirectement de l'homme), et à terme des cancers du col de l'utérus, de la vulve et du vagin chez la femme et des cancers du pénis et de l'anus chez l'homme. Source : Vidal.

Produit 3.1.4 La gouvernance du secteur de la santé est renforcée à travers l'accompagnement de la régionalisation avancée et la coordination multisectorielle

Financement de la santé

Dans le cadre d'un partenariat entre le SNUD, l'Union Européenne et la Banque Africaine de Développement, le Maroc s'est doté en 2021 d'une [Stratégie nationale de financement de la santé](#). En outre, une étude a été réalisée permettant l'analyse des coûts de 40 hôpitaux et 16 centres de soins de santé primaire, en préparation à la généralisation de la Couverture sanitaire universelle.

L'un des objectifs premiers de la CSU étant d'éviter les dépenses catastrophiques liées à la santé, une première étude dans ce sens a été appuyée par le SNUD, mettant l'accent sur la période de pandémie COVID-19 ainsi qu'une seconde, menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et portant sur les dépenses et l'impact liés au COVID, y compris les aspects sanitaires.

Production des données probantes

En vue de permettre aux parties prenantes de suivre l'évolution des indicateurs du système de santé marocain, en particulier ceux relatifs à la réussite de la stratégie nationale de financement de la santé, le SNUD a appuyé la conception d'un observatoire national de la santé qui soutiendra les politiques et stratégies de santé.

Management des ressources humaines au niveau central et local

Dans le cadre du renforcement du dialogue autour de l'atteinte des ODD, plusieurs hauts responsables du Ministère de la Santé et de la Protection sociale et d'autres départements gouvernementaux ont bénéficié de renforcement des capacités en leadership pour la mise en œuvre de l'ODD3 en particulier.

A l'échelle locale, plusieurs interventions ont été entreprises incluant notamment la formation des responsables régionaux du MSPS sur la gestion des crises sanitaires, l'évaluation du fonctionnement et le renforcement des Taskforces Régionales de Santé ainsi que la production de guides sur le fonctionnement, l'organisation et la formation des comités locaux de santé

Déterminants sociaux de la santé et convergence des politiques

Les programmes et politiques de santé publique doivent prêter une attention particulière aux déterminants sociaux de la santé. L'objectif étant de prioriser les groupes défavorisés ainsi que les problématiques majeures ayant trait à l'environnement socioéconomique et physique. Dans ce sens, le SNUD a accompagné la réalisation d'une étude analytique sur les iniquités en santé, proposant un ensemble de recommandations actionnables pour les réduire. En complément, un réseau académique dédié à cette thématique et une plateforme intersectorielle de l'intégration de la santé dans toutes les politiques ont été développés. L'objectif étant de favoriser le dialogue multisectoriel autour des problématiques sanitaires.

Santé et migration

Avec l'appui technique du SNUD, et en alignement avec la stratégie nationale d'immigration et d'asile, le Ministère de la Santé a élaboré le Plan Stratégique National de Santé et Immigration qui est le cadre de référence de tous les acteurs intervenant dans l'amélioration de l'accès des immigrés en situation de vulnérabilité à des services de promotion de la santé et de soins médicaux, dans le respect des droits humains.

Produit 3.1.5 La disponibilité des services essentiels de qualité à tous les niveaux du système de soins est renforcée.

Disponibilité des soins, du médicament et de l'encadrement médical et paramédical

Les Soins de Santé Primaires se fondent sur les principes d'équité et de justice sociale permettant de satisfaire les besoins de santé de toutes les catégories de la population à travers la dispensation de prestations préventives, curatives, promotionnelles

et de réadaptation tout au long du cycle de vie²³. Conscient de cela, et avec l'appui du SNUD, le Maroc s'est doté en 2021 d'une Stratégie Nationale des Soins de Santé Primaires dont il a également initié la déclinaison au niveau déconcentré.

En outre, le SNUD a également accompagné l'initiative du Royaume pour mettre à jour sa politique pharmaceutique, en lançant une nouvelle stratégie couvrant la période 2021-2025, à même de répondre aux défis du système de santé actuels et futurs.

Enfin, en vue de mettre en place des programmes nationaux et régionaux visant à promouvoir l'encadrement, la sensibilisation et la formation, ainsi que des mesures juridiques et pratiques pour améliorer les conditions de travail des ressources humaines au sein des établissements de santé, le Ministère de la Santé et de la Protection sociale a élaboré, en collaboration avec le SNUD et conformément aux normes en vigueur aux niveaux national et international, une Stratégie Nationale de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Qualité des soins

En vue de contribuer aux efforts du Gouvernement Marocain pour l'amélioration de la qualité des soins, le SNUD a entrepris un ensemble d'interventions, incluant notamment la production des guides de métrologie et de gestion de la qualité en matière de prestation des laboratoires, la certification ISO 9001 des centres régionaux de transfusion sanguines de Rabat, Fès et Tétouan et l'équipements des ESSP pour la gestion des déchets, la stérilisation et la distillation de l'eau. Pour agir également au niveau des ressources humaines, une formation a été organisée au profit des professionnel(le)s de la santé sur la gestion des risques en milieu hospitalier et le matériel didactique nécessaire à la formation sur la Sécurité Sanitaire dans les ESSP a été développé. Enfin, deux études sur la qualité de la relation patient-professionnels de la santé et sur le rôle des médias durant la crise sanitaire de la COVID-19 ont également vu le jour durant l'année 2021.

Accessibilité des soins et inclusion

L'année 2021 marquait la fin de la période couverte par le Plan santé handicap lancé en 2015. A cette occasion, le SNUD a appuyé l'évaluation de ce plan, dont les recommandations constituent un intrant majeur du nouveau plan santé et Handicap 2022-2026. En outre, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), en partenariat avec le SNUD, a réalisé le « Carnet de Suivi du Handicap (CSH) ». Ce livrable s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer des services liés à la SSR de qualité et des prestations de prévention, de dépistage et de Prise en Charge des Personnes en Situation de Handicap.

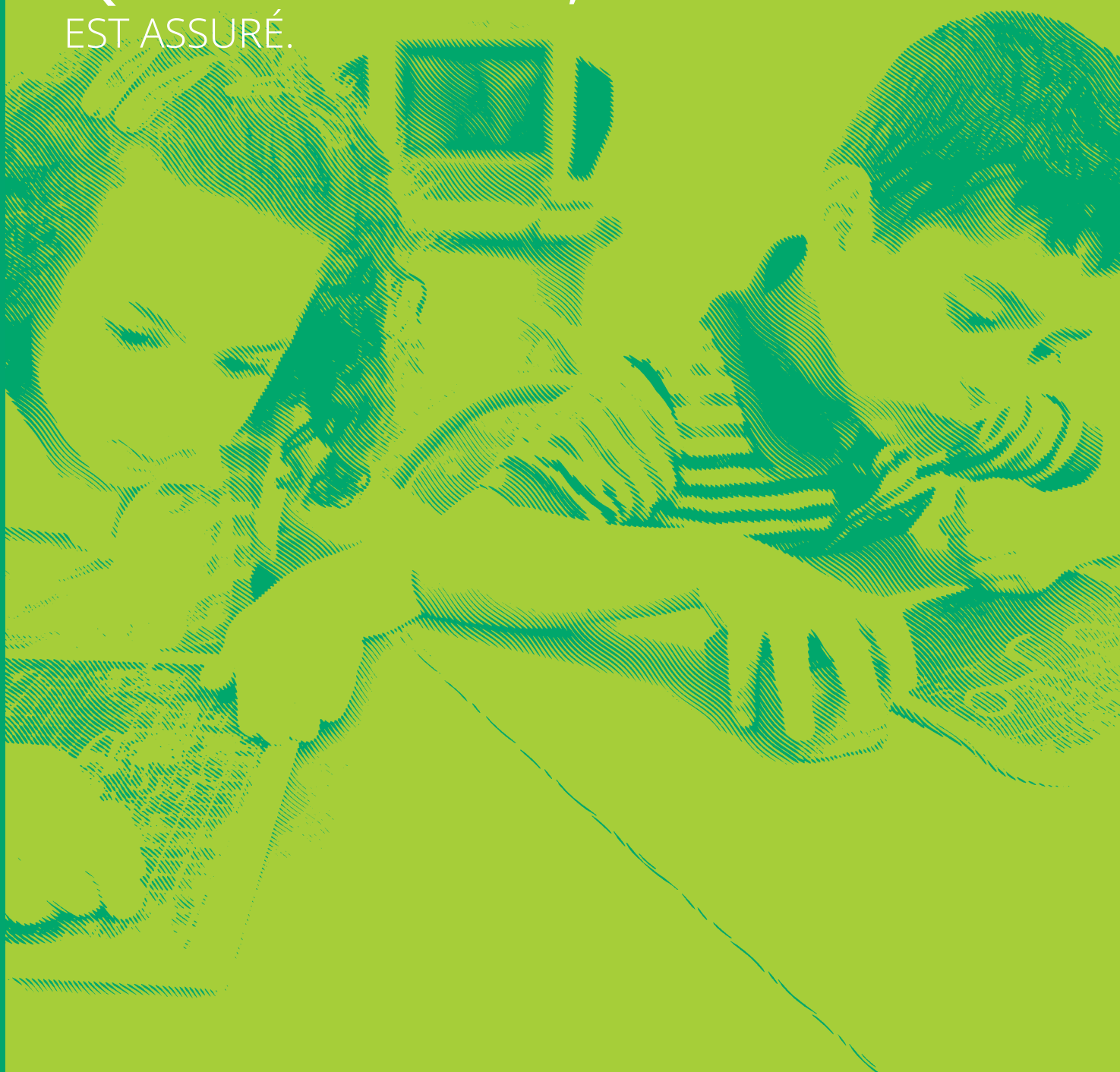
.....
23 Source : Ministère de la Santé

EFFET 4



EDUCATION

L'ACCÈS UNIVERSEL À
**UNE ÉDUCATION ET UNE
FORMATION DE QUALITÉ,
ÉQUITABLE ET INCLUSIVE,**
EST ASSURÉ.



Produit 4.1.1 Les populations vulnérables achèvent leur scolarité et bénéficient d'un accès à une éducation et une formation de qualité.

Education inclusive

Après son lancement en juin 2019, le SNUD a appuyé l'opérationnalisation du programme national d'éducation inclusive à travers la formation de l'ensemble des formateurs au niveau national et la formation des enseignants et directeurs d'écoles dans quatre régions. **Plus de 2 500 cadres** ont ainsi été formés sur l'éducation inclusive. Il est attendu de cette formation d'aider les écoles ciblées à adapter l'accès et les apprentissages des enfants en situations de handicap à l'éducation primaire.

Dans le même cadre et en partenariat avec la Direction des curricula, le SNUD a appuyé le Développement du [Portail de l'éducation inclusive](#). Ce portail vise à être une base de ressources en ligne unique pour faciliter le partage d'informations et améliorer les connaissances et la compréhension de l'éducation inclusive par tous les acteurs et partenaires de l'école.

Le 15 mars 2021 à Sefrou, s'est tenue une [cérémonie](#) marquant la remise de **135 ordinateurs** en vue de mettre en place 9 salles multimédia au profit des élèves de l'enseignement secondaire dans les zones rurales de la région. 30 ordinateurs de plus ont été destinés pour des écoles dans les régions rurales d'Essaouira.

En outre, en accompagnant les jeunes scolarisés à risque en termes d'accès aux services de l'éducation de qualité, le SNUD a contribué à l'inscription de près de **1 400 élèves**, dont 82% sont des filles.

Concernant la population des enfants réfugié(e)s, 89 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire y ont été inscrits. Le taux a été de 38% pour les enfants en âge d'aller à l'école secondaire.

Rétention scolaire des enfants, particulièrement les filles

Bien que la scolarisation soit une priorité pour les garçons comme pour les filles, la rétention de ces dernières requiert une attention particulière car entravée par plusieurs facteurs socio-économiques et culturels. Dans ce sens, le SNUD est intervenu auprès de **120 filles** en les sensibilisant via des activités sportives ludiques, afin de réintégrer des écoles de deuxième chance. Le même objectif a été poursuivi auprès de **150 autres jeunes filles** de Dar Taliba qui ont été formées en matière de compétence de vie et de compétences Psycho-sociale. La finalité étant d'améliorer leur apprentissage et de les maintenir dans les établissements scolaires. Aussi, **460 filles** de la même institution ont été formées et sensibilisées pour promouvoir les bonnes attitudes et pratiques relatives à la santé et bien-être des adolescentes et jeunes filles et **60 Monitrices** ont été formées afin de

mieux encadrer ces jeunes filles et de lutter contre les comportements à risque.

Au même titre que les iniquités liées au genre, l'appartenance au milieu rural constitue une contrainte additionnelle en termes d'accès des enfants à l'éducation, due, entre autres, aux conditions d'hygiène et d'éloignement des établissements. A ce titre le SNUD a continué à appuyer en 2021 l'amélioration des équipements sanitaires et latrines dans les écoles ainsi que l'optimisation de la gestion de la flotte de minibus destinée au transport scolaire.



Produit 4.1.2 L'éducation et la formation, formelle ou non-formelle, sont adaptées à l'environnement socio-économique pour une meilleure employabilité.

Education non-formelle

En 2021, dans le cadre de la promotion de l'intégration des enfants non accompagnés et séparés (ENAS) dans l'école de la deuxième chance et dans la formation professionnelle, **33 ENAS** migrant(e)s ont été intégrés au programme d'éducation non formelle à Nador et Casablanca et près de **180 ENAS** marocains et étrangers ont bénéficié de formations professionnelles²⁴ avec l'appui des associations partenaires dans cinq villes²⁵.

En outre, après avoir initié le partage du [modèle de l'École de la deuxième chance nouvelle génération](#) en fin 2020, le SNUD a accompagné l'extension de l'offre des écoles de deuxième chance qui a atteint **41 écoles** en début 2022, bénéficiant à plus de **7 300 adolescent(e)s et jeunes**.

.....

24 En peinture, coiffure, agriculture et photographie, entre autres.

25 Tanger, Oujda, Marrakech, Casablanca et Nador

Apprentissage tout au long de la vie

Dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, le SNUD a lancé en 2021 la mise en œuvre d'un « Institut de formation aux métiers de l'alphabétisation » (IFMA) qui a pour objectif de former les professionnel(le)s de l'alphabétisation, selon une démarche de formation hybride (en présentiel et à distance à travers une plateforme de formation e-learning dédiée). La démarche cible quatre profils identifiés comme métiers de la chaîne de valeurs de l'alphabétisation au Maroc, à savoir l'alphabétiseur, l'encadrant, le formateur des alphabétiseurs et encadrants, et le gestionnaire.

Employabilité des jeunes

En appui à l'employabilité des jeunes, l'intervention du SNUD en 2021 s'est déclinée en cinq principaux axes : (i) le conseil et l'orientation Professionnelle de près de 4 500 bénéficiaires, y compris plus de 1 700 femmes, (ii) la formation professionnelle de plus de 600 bénéficiaires, dont 439 (153 femmes) qui ont été inséré(e)s en stage et 196 (37 femmes) dans des emplois formels, (iii) la préparation au marché d'emploi de 700 bénéficiaires (263 femmes), dont plus de 300 (135 femmes) placé(e)s en emploi et 46 (23 femmes) placé(e)s en formation pré-embauche, (iv) l'appui à l'entreprenariat pour près de 300 293 bénéficiaires (103 femmes), dont 115 (54 femmes) ont décroché un financement et (v) plus de 1 300 actions de suivi pour les jeunes en formation et plus de 1 400 pour les jeunes placé(e)s en stage ou en emploi.

Par ailleurs, plusieurs formations portant sur des métiers spécifiques ont été organisées au profit des jeunes et des encadrant(e)s. Il s'agit notamment de la formation qualifiante des jeunes en gestion de l'eau et assainissement, en transport routier de marchandises et en compétences de vie, la formation des formateurs du réseau de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPP) en transport routier et le renforcement des capacités des formateurs de deux centres de formation partenaires ²⁶.

Production de données sur le marché du travail

Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes dans la région méditerranéenne par l'amélioration des systèmes d'anticipation des besoins en compétences, ainsi que la promotion de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, le SNUD a organisé une formation sur la démarche de prospective sur la demande d'emploi. La formation a réuni des participant(e)s du HCP, de l'Observatoire du marché du travail de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), ainsi que de la Direction de la Recherche et de l'Ingénierie de la formation de l'OFPP.

Produit 4.1.3 Les capacités du système éducatif en matière de planification, de pilotage et de suivi-évaluation sont renforcées.

Continuité de l'éducation en temps de crise

Au Maroc, après la fermeture des établissements scolaires, les pouvoirs publics ont eu recours à l'enseignement à distance comme mesure d'atténuation des pertes en temps scolaire et de maintien des services d'éducation. Afin de capitaliser sur cette expérience, le SNUD a appuyé une étude évaluative, menée par l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, en vue d'identifier les pratiques, les opportunités et les nouveaux défis pédagogiques liés à la crise. Pour une meilleure compréhension d'un système éducatif sous pression, cette étude a également recueilli et examiné les points de vue des enseignant(e)s et leurs perceptions face à la pandémie. Elle a aussi appréhendé les réactions et les comportements des élèves et de leurs parents face à l'impact de la pandémie sur l'éducation en général, et face à l'enseignement à distance en particulier. Un kit pédagogique ainsi qu'une formation en ligne ouverte à tous sur l'éducation à la citoyenneté mondiale ont également été développés.

Produit 4.1.4 Les compétences de vie dont l'éducation aux valeurs, à l'éthique et à la citoyenneté auprès des jeunes et adolescents, sont renforcées.

Éducation sur les compétences de vie et la citoyenneté

Le déploiement d'un programme d'études basé sur les compétences de vie et l'éducation à la citoyenneté (CVEC) reste une stratégie nationale clé pour améliorer la qualité de l'apprentissage. Dans ce sens, le SNUD a soutenu le développement de programmes basés sur les CVEC pour les écoles du premier cycle du secondaire, ainsi que les outils pédagogiques qui les accompagnent. Ceux-ci ont été testés et évalués dans 168 écoles. En outre, et en collaboration avec le SNUD, le Ministère de l'Éducation a pu étendre les approches basées sur les CVEC aux écoles de deuxième chance et proposer un ensemble d'activités parascolaires axées sur cette approche. Dans le même sens, un programme de formation a été développé et mis en œuvre en faveur des jeunes filles adolescentes des orphelinats.

26 ISMTR de Casablanca et Institut International de l'Eau et l'Assainissement de Rabat



Produit 4.1.5 Le développement et l'extension d'une éducation préscolaire et de la petite enfance de qualité sont assurés.

Renforcement des capacités

Les données nationales indiquent que 72 % des enfants ont bénéficiés de l'éducation préscolaire, ce qui représente une augmentation de 57,8 % par rapport à 2020, avec une augmentation de la couverture en milieu rural de 47 % en 2020 à 67 % en 2021. A cet effet, le SNUD a soutenu le Ministère de l'Education Nationale dans ses efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement en formant plus de 3 700 enseignant(e)s du préscolaire et 66 inspecteurs sur le programme le plus récent

En outre le SNUD a appuyé la réalisation d'une [étude pour cartographier et analyser les rôles et les capacités des acteurs-trices intervenant dans le domaine de l'éducation de la petite enfance](#), en vue de fournir des informations opérationnelles et décisionnelles pour l'élaboration d'un programme de renforcement de capacités qui prenne en considération les différents profils et les réalités de terrain.

Qualité et inclusivité de l'enseignement préscolaire

En appui aux efforts nationaux pour accroître la scolarisation des enfants en situation de handicap, le SNUD a contribué à l'accès à une éducation inclusive pour près de **6 000 enfants** dans 239 écoles primaires, dont plus de 2 100 filles. Pour y arriver, le SNUD a facilité des formations en éducation inclusive pour **171 inspecteurs** et **1 513 enseignant(e)s** sur les méthodes d'adaptation de l'éducation aux besoins des enfants en situation de handicap. La sensibilisation

communautaire autour du droit à l'éducation a été également menée à des niveaux décentralisés, atteignant les familles, les enseignant(e)s et les directions des écoles. La contribution du SNUD a également facilité l'accès de plus de **850 enfants migrant(e)s** (dont 404 filles) à l'enseignement primaire dans trois régions.

Produit 4.1.6 L'éducation parentale au niveau du système éducatif est renforcée.

Développement des contenus

La parentalité positive est décrite comme un soutien durable et un guidage parental à travers les stades de développement, une discipline sans châtiments corporels, basée sur le respect des enfants et la communication²⁷. Afin de soutenir les efforts du Ministère du développement social dans ce domaine, le SNUD a appuyé la finalisation et la diffusion du programme de parentalité positive, ainsi que de la mallette de l'éducation parentale pour les éducateurs et éducatrices du préscolaire dans deux régions.

Sensibilisation et mobilisation

En 2021, l'appui du SNUD à l'éducation parentale a également pris la forme d'activités de mobilisation sociale au profit de plus de 900 parents avec plus de 3 500 actions. Ces activités ont notamment permis une implication accrue des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, ainsi que la médiation avec les parents pour une meilleure relation avec leurs enfants, surtout les adolescent(e)s.

.....
27 Stephen Walton, « The Positive parenting centre ».

EFFET 5



INCLUSION ECONOMIQUE, REDUCTION DES INEGALITES ET DES VULNERABILITES

LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES
STRATÉGIES NATIONALES ASSURENT
**LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS
SOCIO-ÉCONOMIQUES
TERRITORIALES ET DE GENRE.**





Produit 5.1.1 Les institutions nationales et les acteurs de la société civile disposent des outils et des capacités pour mettre en œuvre les dispositifs et mécanismes de lutte contre toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe et de violences à l'égard des femmes et des filles.

Collaboration avec la Société Civile

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les acteurs de la société civile ont été ciblés par plusieurs actions de renforcement des capacités. Outre les formations évoquées plus haut dans le cadre du protocole Takafol, la collaboration avec la DIDH et l'ANALCA a permis en 2021 de renforcer les capacités des formateurs, des alphabétiseurs, des associations partenaires et des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, en vue d'acquérir les mécanismes d'intégration de l'approche de droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation.

Dans le cadre de l'assistance et protection apportées par le SNUD aux enfants non accompagnés et séparés (ENAS) au Maroc, sept formations sur la traite, la protection de l'enfance, le genre et l'interculturalité ont ciblé 231 participants, dont 113 femmes, appartenant à des organisations de la société civile travaillant sur la protection de l'enfance et la migration sur les villes de Rabat, Tanger, Marrakech, Nador, Casablanca et Fès.

Enfin, plusieurs autres opportunités de renforcement des capacités complémentaires ont été mise en place, portant sur les droits des femmes au travail, le plaidoyer sur le prolongement du congé paternité ou encore la lutte contre les discriminations de genres dans les industries créatives, particulièrement le cinéma.

Collaboration avec les institutions nationales et les élus

En matière de standardisation et d'amélioration de la qualité de prise en charge des femmes et filles victimes de violence, la Direction générale de la Sûreté nationale a élaboré un guide interne pour les chef-fe-s de cellules et la Présidence du Ministère Public a élaboré un protocole territorial applicable sur les 12 régions. En outre, le MATNUHPV²⁸ a élaboré un guide référentiel de prise en compte du genre dans le développement urbain pour lutter contre toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe, intitulé « [Pour des espaces publics plus accessibles aux femmes et aux filles](#) ». En complément, 90 professionnel(le)s issu(e)s des services de la police et de la justice ont également été formé(e)s en matière de prise en charge des femmes et filles victimes de violence.

Du côté des élu(e)s, 17 représentant(e)s de la ville de Marrakech ont pu renforcer leurs capacités en vue d'intégrer les mesures de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF) dans la planification locale.

Enfin, l'année 2021 a été clôturée, comme à l'accoutumée, avec les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre. Le thème de cette année a été « Orangez le monde : mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes! »

.....
28 Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Produit 5.1.2 Un système de protection sociale intégré est mis en place pour une meilleure réponse politique en faveur des populations en situation de vulnérabilité, y compris les migrant(e)s et les réfugié(e)s.

Renforcement des capacités des acteurs nationaux et de la société civile

Le SNUD a accompagné la réforme de la protection sociale qui s'est traduite jusqu'à présent par l'adoption et l'approbation de la loi cadre ciblant la généralisation de l'assurance maladie obligatoire en 2022, les allocations familiales en 2023-2024 ainsi que la pension de retraite et d'indemnité de perte d'emploi en 2025.

Pour accompagner l'opérationnalisation de cette réforme, les capacités de plusieurs hauts responsables gouvernementaux ont été renforcées dans le domaine de la protection sociale à travers une formation certifiante et un autre groupe, composé cette fois de hauts responsables marocains et tunisiens, ont partagé leurs expériences et bonnes pratiques via une initiative de coopération sud-sud entre le Maroc, la Tunisie et des pays de l'Amérique Latine (Brésil, Chili, Argentine) autour des domaines de l'universalité, de la gouvernance et du financement de la protection sociale.

Par ailleurs, et outre l'institutionnalisation du suivi des indicateurs liés aux droits de l'Homme²⁹, le SNUD a appuyé la mise en place d'une stratégie nationale et un plan d'action « École Droits de l'Homme ». En complément, des rencontres avec les universités ont été organisées dans le cadre de l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre de la quatrième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits humains 2020-2024. Ces dispositions consolident les efforts engagés par le Maroc, tels que confirmés dans le rapport sur le bilan de l'exécution des mesures du PANDDH³⁰.

Intervention auprès des migrant(e)s, des demandeurs d'asile et des réfugié(e)s

En 2021, le SNUD a continué à intervenir auprès de la population des réfugié(e)s et demandeur(euse)s d'asile, notamment à travers le suivi de plus de **1 800 réfugié(e)s** ayant des besoins spécifiques via les visites à domicile, l'accompagnement, l'écoute sociale, l'aide à la recherche de logement ainsi que le référencement auprès des partenaires et autres professionnels. En outre, et dans le cadre de la réponse au COVID-19, deux campagnes d'assistance financière ont été organisées aux mois de mai et décembre au profit de plus de **4 700 familles de réfugié(e)s et demandeur(euse)s d'asile** extrêmement vulnérables.

En outre, le SNUD et le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) ont signé une convention-cadre de partenariat pour faciliter l'accès aux soins de santé spécialisés et à la santé mentale pour les réfugié(e)s et demandeur(euse)s d'asile au Maroc. Ainsi, en 2021, près de **200 réfugié(e)s** ont pu bénéficier de 257 consultations spécialisées et 6 interventions chirurgicales.

Produit 5.1.3 Les systèmes d'information désagrégés et territorialisés sont renforcés et sont axés sur les évidences et les approches multidimensionnelles, pour une meilleure prise de décision.

Renforcement des systèmes existants au niveau central

En début d'année 2021, le SNUD a accompagné [la troisième enquête menée par le Haut-Commissariat au Plan \(HCP\) sur l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises](#). L'objectif principal de l'enquête dans sa troisième édition³¹ était d'apprécier l'évolution de l'activité des entreprises au cours de la période de juillet à décembre 2020 et la comparer avec celle de la même période avant la crise pour s'enquérir du niveau de performance des entreprises en quête du rythme normal d'activité.

En complément, vu le rôle stratégique que joue le CNDH en matière de suivi des politiques publiques à travers l'optique des droits de l'Homme et de mise en œuvre effective des principes de la Constitution, 22 de ses membres et responsables ont pu renforcer leurs capacités en matière de suivi des politiques publiques.

En outre, une série d'études a été réalisée en collaboration avec le Ministère chargé de la migration afin de mieux connaître la situation des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et aider à la prise de décision en termes de programmes à mettre en place pour les accompagner en période de crise COVID-19 :

- Etat des lieux des conditions effectives d'accès aux régimes de retraite des MRE (anciennement salariés, non-salariés et indépendants) dans les principaux pays cibles d'installation des MRE ;
- Estimations et projections chiffrées des effectifs de MRE en situation de vulnérabilité affectés par la crise Covid-19 en termes de perte d'emploi et de couverture sociale ;
- Enquête qualitative sur l'impact de la crise COVID-19 sur les MRE, en termes de perte d'emploi et d'accès à la protection sociale.

29 Voir produit 5.1.3

30 Le plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme

31 La première a permis de mesurer les répercussions immédiates de la crise sanitaire et du confinement sur l'organisation et la situation des entreprises et la seconde visait à évaluer le niveau de reprise d'activité après la levée du confinement et à identifier les contraintes qui ont perturbé le retour au niveau normal de l'activité des entreprises.

Renforcement des systèmes existants au niveau local

Convaincu de l'aspect stratégique que revêtent les systèmes d'informations décentralisés pour assurer la remontée d'informations fiables et pertinentes, le SNUD a continué à collaborer avec plusieurs régions du Royaume sur ce volet. Ainsi, et en collaboration avec le HCP, les services extérieurs dans les régions de Marrakech, Casablanca, Tanger et l'Oriental ont pu prendre part à plusieurs sessions de renforcement des capacités, portant sur le suivi intégré de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 pour la localisation des ODD et la production des rapports régionaux.

Par ailleurs, à travers [un plan de travail annuel conclu avec le HCP](#), le SNUD continue à appuyer le renforcement du système statistique national à travers le renforcement de l'État Civil, la contribution à l'Enquête Nationale sur la Famille, à la préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 et au renforcement de l'analyse thématique de l'enquête sur la migration internationale. Ce plan accorde une attention particulière à l'appui de la mise en œuvre de la régionalisation avancée au Maroc à travers la mise en place et l'opérationnalisation de bases de données au niveau régional ainsi que le renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion et d'utilisation des données au bénéfice d'une meilleure planification régionale. En 2021, cette expérience s'est focalisée sur les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa, Béni-Mellal-Khénifra et le Grand Casablanca.

En matière de veille sur le marché de l'emploi, le SNUD a appuyé la mise en place d'une plateforme ergonomique permettant de comprendre les concepts et définitions relatifs au marché du travail et de visualiser les principaux résultats³² et statistiques sensibles au genre de l'Enquête Nationale sur l'Emploi. Ces indicateurs sont désagrégés par région à chaque fois que cela est possible.

Enfin, en termes de surveillance du VIH, le SNUD a appuyé en 2021 la digitalisation des données des études de cartographie au niveau de plusieurs villes (Agadir, Tiznit, Marrakech, Essaouira, Safi, Casablanca, EL Jadida, Rabat Salé et Témara), en plus de la digitalisation du système de gestion des programmes de prévention du VIH destinés aux populations clés utilisant le code d'identification unique (CIU) et la plateforme DHIS2

Mise en place de nouveaux systèmes

En 2021, la dimension « Droit de l'Homme » a été institutionnalisée à travers la production des indicateurs liés aux Droits de l'Homme, le lancement de la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation et la mise en œuvre du plan d'action de l'intégration des Droits de l'Homme dans le secteur

de l'éducation. Dans ce cadre, l'aspect genre est rigoureusement pris en compte lors de la mise en œuvre de l'ensemble des activités. Les indicateurs Droits de l'Homme sont désagrégés par sexe et territoire, de même que pour le système de suivi et évaluation du Plan d'action national en matière de démocratie et des Droits de l'Homme.

En outre, l'année écoulée a vu le lancement d'un système d'évaluation du handicap, permettant un ciblage efficace des personnes en situation de handicap. Conjointement avec le MSISF³³, un guide bibliographique sur le handicap a été produit et la première édition de la campagne nationale de promotion des droits des PSH a été lancée.

Du côté de la population âgée, un outil de suivi de la mise en œuvre du programme national intégré pour la promotion de la situation des personnes âgées a été développé et accompagné de plusieurs sessions de formation et développement des compétences au profit des ressources humaines du MSISF chargées du suivi de la mise en œuvre du programme national.

Enfin, dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré et harmonisé au profit des producteurs de données marocain(e)s, [un état des lieux du système d'information sur les migrations internationales de main d'œuvre depuis et vers le Maroc](#) a été réalisé.

Produit 5.1.4 Les politiques publiques et les programmes d'amélioration des conditions de vie, ciblant les populations les plus vulnérables, sont mis en œuvre au niveau territorial

Protection des femmes et filles victimes de violences

En 2021, 2 100 femmes victimes et survivantes à la violence ont été prises en charge à travers des prestations d'écoute, d'hébergement, d'orientation juridique et d'accompagnement psychologique. En outre, 3 millions de personnes ont été touchées en présentiel et/ou en ligne par la 19^{ème} campagne de lutte contre la VFF, ainsi que par les 470 activités de sensibilisation organisées au sein des écoles en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, l'Agence de Développement Social et l'entraide nationale.

Plus particulièrement, près d'un million de personnes ont été touchées par la campagne digitale et les ateliers de sensibilisation de terrain lancés sur l'importance de l'hygiène menstruelle pour assurer les droits des filles à la SSR.

32 Ces résultats portent sur six thématiques : activité, chômage, emploi, sous-emploi, NEET et genre.

33 Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille

Enfin, [une conférence autour du mariage des mineurs](#) a été organisée à Errachidia avec la participation active des parties prenantes de l'écosystème³⁴. À la suite des recommandations de cette conférence, un mémorandum de plaidoyer pour l'éradication du mariage des enfants a été élaboré et présenté par le Réseau ANARUZ, comptant 36 associations œuvrant dans le domaine de la promotion des droits des femmes.

Lutte contre le travail des enfants

En vue d'accompagner les entreprises membres dans leurs actions de lutte contre le travail des enfants, le SNUD a appuyé la mise en place d'une [plateforme électronique ILTESAM](#) comme nouveau service au sein de la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Cette plateforme mettra à la disposition des entreprises toute l'information nécessaire relative au travail des enfants, ainsi que des kits de sensibilisation et des formations en ligne sur le sujet.

Protection des droits des travailleurs migrant(e)s

En 2021, [un état des lieux de la législation nationale en matière de protection des droits des travailleur\(euse\)s migrant\(e\)s au Maroc](#) a été dressé. Il a permis de mettre en exergue l'importance de réviser la législation nationale en matière de protection des droits des travailleuses et travailleurs migrant(e)s, d'en identifier et analyser les insuffisances, pour proposer des mesures concrètes et opérationnelles d'amélioration en lien avec les normes internationales pertinentes. Cette étude a été suivie par l'élaboration d'un plan d'action pour le renforcement de la législation nationale relative à la protection des droits des travailleurs migrant(e)s, réalisé sous le leadership du Ministère en charge de l'emploi. L'objectif étant d'initier une réflexion tripartite sur les réformes de la loi (code du travail) et sur la cohérence entre les politiques migratoires et les politiques sectorielle (emploi, travail, protection sociales et formation professionnelle).

Produit 5.1.5 Les dispositifs institutionnels favorisant l'emploi décent, l'entrepreneuriat et l'employabilité sont mis en place et opérationnels.

Appui à l'emploi décent et à l'entrepreneuriat

En appui à la création d'opportunités d'emploi et d'activités socioéconomiques pour les populations locales et les différents groupes socioprofessionnels, près de 56 000 citoyen(ne)s dont plus de 19 500 femmes de la région de Guelmim Oued Noun ont été accompagnés à travers la création de plus de 6 600 emplois, l'accompagnement de près de 250 sociétés

.....
³⁴ Notamment le tribunal, les cellules de lutte contre la violence contre les femmes au niveau de la gendarmerie, la police, le CRDH, les ONG, le Ministère de la santé, etc.

en noms commun (SNC), ainsi que l'appui de près de 700 coopératives et 380 TPMEs. Cette dynamique locale a porté sur la valorisation des produits de terroir et l'appui aux activités génératrices de revenus (871 projets), la protection de l'environnement et l'Efficacité Énergétique (115 projets), la valorisation du patrimoine matériel et immatériel (42 Projets) et l'appui aux activités socio-éducatives (24 projets).

Près de 4 500 jeunes défavorisés ont bénéficié de services de conseil et d'orientation professionnelle et près de 1 100 jeunes marocain(e)s ont été placé(e)s en stage ou employé(e)s. Le SNUD a dispensé des formations à près de trente acteurs gouvernementaux sur la Norme IRIS pour le recrutement éthique et sur [les recommandations de Montréal sur le recrutement](#), notamment auprès du Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences et de l'ANAPEC.

Par ailleurs, près de **180 réfugié(e)s** se sont inscrit(e)s dans des formations qualifiantes dont 85 étaient des femmes. Des formations Google Maharat ont été organisées au profit de près de 200 réfugié(e)s et 75 porteurs de projet ont été financés. En complément, un accompagnement personnalisé a été assuré au profit de 51 réfugié(e)s orienté(e)s vers l'emploi à travers des entretiens de bilan de compétences.

Enfin, deux études ont été réalisées en 2021, avec pour objectif de renforcer le rôle de l'ANAPEC en matière d'intermédiation sur le marché du travail et pour le placement à l'international :

1. L'Étude qualitative sur l'accès des travailleuses migrant(e)-es au marché du travail marocain : Profils socioéconomiques des travailleuses migrant(e)-es ». Cette étude a permis d'identifier les besoins et les aspects de renforcement des capacités de l'ANAPEC en matière d'intermédiation sur le marché du travail national au profit des chercheurs d'emploi migrant(e)s et réfugié(e)s ;
2. Le « Diagnostic et analyse rapide de l'offre des services de placement à l'international (OSPI) de l'ANAPEC ». Ce diagnostic a permis d'identifier les besoins et les aspects de renforcement des capacités de l'ANAPEC en matière de placement à l'international des Marocains candidats à la migration de travail.

EFFET 6



DEVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTEGRE ET DURABLE

LES ACTEURS NATIONAUX
METTENT EN ŒUVRE
**UNE POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
INCLUSIF, INTÉGRÉ ET DURABLE.**



Produit 6.1.1 Les capacités nationales œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche sont renforcées en matière de planification et d'innovation.

Foresterie et terres

En partenariat avec les Départements de l'Environnement et des Eaux et Forêts, le SNUD a appuyé la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En complément, des laboratoires SIG³⁵ ont été mis en place et plusieurs cadres de ces départements ont pu renforcer leurs capacités en matière d'utilisation des outils³⁶ nécessaires au suivi et l'évaluation de l'utilisation des terres.

Agriculture, aquaculture et pêche

Tel que prévu par le précédent rapport, le Maroc s'est doté en 2021, avec l'appui du SNUD d'une Stratégie de développement de la filière des petits ruminants 2021-2030. En outre, et en collaboration avec l'ONDH, un système d'indicateurs a été mis en place, destiné au suivi et l'évaluation de l'évolution de l'agriculture familiale et des effets des politiques publiques sur son inclusion économique et sociale.

En matière de renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole, le SNUD a accompagné le MAPMDREF³⁷ pour le développement d'une agriculture intelligente face au climat (AIC) à travers l'élaboration d'un programme de formation mis à la disposition du Centre de ressources du Pilier 2 d'Ifrane et la Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche et la réalisation des sessions de formations génériques et de formations des formateurs sur cette thématique. Les Directions Provinciales d'Azilal, Sefrou, Taza, Beni Mellal et l'ORMVA³⁸ d'Ouarzazate ont, par ailleurs, renforcé leurs capacités pour la conduite des études et enquêtes d'effets et d'impact.

Enfin, un avant-projet de loi relatif à la pêche artisanale a également vu le jour en 2021. Cet avant-projet vise à définir les règles d'exercice de la pêche artisanale, afin de garantir sa durabilité, suivant les normes et standards de la FAO.

Soutien pour la rationalisation de l'utilisation des pesticides

Dans le cadre de l'appui apporté par le SNUD en vue d'éliminer les pesticides obsolètes y compris les polluants organiques persistants et les déchets associés, près de 190 tonnes ont été éliminées et plus de 150 tonnes reconditionnées. En outre, le SNUD a également œuvré à la promotion d'alternatives pour réduire l'utilisation des pesticides à travers l'amélioration de la gestion des ravageurs et maladies et la promotion d'alternatives aux pesticides chimiques.

Gestion de l'eau

L'appui du SNUD au renforcement de la gestion de l'eau s'est notamment traduit en 2021 par la réalisation de plusieurs études portant sur la mesure de l'évapotranspiration, la comptabilité rapide et la productivité de l'eau.

Produit 6.1.2 Les capacités des organisations professionnelles et du tissu associatif rural œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche et de l'artisanat sont renforcées.

En vue d'améliorer le mode de fonctionnement des Organisations professionnelles de la pêche et de renforcer les capacités des pêcheurs sur la gestion durable des ressources, tout en leur garantissant des conditions de vie décente et une meilleure adaptation aux changements climatiques, un total de **131 pêcheurs et 19 coopératives et associations** membres de la CNPAM³⁹ ont bénéficié d'activités de formation en ce sens.

Par ailleurs, la Fédération Interprofessionnelle Marocaine d'Apiculture (FIMAP) a également été ciblée dans le cadre des efforts pour la sauvegarde de l'abeille jaune saharienne. L'appui a permis d'équiper un laboratoire en vue de la reproduction de cette espèce menacée de disparition, ainsi que l'aménagement d'un espace de formation et d'accueil des jeunes et des membres des coopératives apicoles.

Produit 6.1.3 Les capacités techniques des producteurs sont renforcées pour améliorer les productions agricoles, forestières et halieutiques.

Renforcement des capacités managériales

Dans le cadre de la promotion de l'agroécologie auprès de la diaspora, deux formations sur les techniques en agroécologie ont été menées afin de munir les porteurs de projets de connaissances et de

35 Système d'Information Géographique

36 Earth Map, Earth et Collect Earth

37 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts

38 Office de mise en valeur agricole

39 Confédération Nationale de la Pêche Artisanale au Maroc



techniques essentielles en agroécologie. Un atelier avec les parties institutionnelles et les porteurs de projets a également été organisé afin de présenter les différents services disponibles qui permettent aux porteurs de projets d'investir en agroécologie.

En outre, plusieurs UGP⁴⁰ et OPA⁴¹ ont pu renforcer leurs capacités en matière de passation des marchés, en suivi-évaluation des projets d'investissement et sur l'intégration du Genre dans le processus de développement.

Renforcement des capacités techniques

En termes de capacités techniques, près de 250 producteurs⁴² ont été formés aux pratiques et technologies de production animale et 335 sur la production végétale. A cet effet, des champs écoles ont été installés pour assurer les formations.

Produit 6.1.4 Les capacités des acteurs nationaux sont renforcées en matière d'appui technique pour la modernisation des infrastructures et équipements agricoles, forestiers et halieutiques.

En compléments aux résultats mentionnés plus haut concernant le volet forestier⁴³, le SNUD a appuyé l'élaboration d'un avant-projet de loi relatif au feu de forêt ainsi que la mise en place des placettes permanentes, destinées à la collecte des données d'inventaire forestier national.

En termes de nexus eau-énergie-agriculture, une plateforme interactive a été développée sur la base d'un modèle intégré pour les décisions stratégiques de gestion durable de l'eau pour le Souss-Massa.

40 Unités de gestion de projet

41 Organisations professionnelles agricoles

42 Il s'agit de producteurs de pommier, amandier, cerisier, safranier, apiculture et viandes rouges

43 Sous le produit 6.1.1

Produit 6.1.5 Des approches et des outils pour la valorisation des produits de terroir sont promus à travers l'intervention sur différents maillons de la chaîne des valeurs.

Production de données sur les systèmes oasiens durables

La protection des zones oasiennes continue à figurer parmi les priorités d'intervention du SNUD. A cet effet, ce dernier a poursuivi son appui au développement des écosystèmes oasiens en renforçant l'approche de planification territoriale pour la formulation des Plans d'Action Communal (PAC) ainsi que la génération et capitalisation des connaissances sur la comptabilité d'eau, l'agro-biodiversité, les sols et les femmes des oasis.

Aménagement et équipement

Plusieurs interventions d'aménagement ont eu lieu durant l'année 2021, incluant la restauration et l'aménagement des sources et prises d'eau, des petites installations hydrauliques et des abris à neige au service des transhumants.

Sur le volet de l'apiculture, il convient de mentionner le démarrage du centre technique de protection et de développement des abeilles, la distribution de plus de 1 400 ruches et l'approvisionnement de 10 coopératives agricoles en kit d'équipement apicoles.

Enfin, les plantations de safran ont également été accompagnées à travers la distribution de 50 Tonnes de bulbes de Safran.

Renforcement des capacités

Quatre ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à Tinghir, Oujda, Tétouan et Taroudant afin de présenter les outils et les mécanismes pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, liés à la production des produits de terroir.

2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030

Partenariats clés et novateurs

Les partenariats stratégiques constituent un des principaux leviers de mise en œuvre de l'UNDAF (2017-2022) et permettent de renforcer les synergies des différentes parties prenantes pour un meilleur impact des actions entreprises

L'année 2021 a connu la signature de plusieurs plans de travail conjoints, notamment avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports. Une convention a également été signée avec ce dernier dans le but de faciliter l'intégration des réfugié(e)s dans le système éducatif et assurer l'accès à l'enseignement tertiaire pour les réfugié(e)s n'ayant pas obtenu leur baccalauréat au Maroc.

Les Universités et établissements de formation sont des partenaires clés dans la mise en œuvre d'actions ciblant l'éducation, la formation et l'emploi. A ce titre, un partenariat a été conclu avec les 3 Universités de Beni-Mellal, Marrakech et Tanger pour l'introduction de modules sur le changement climatique dans les cursus universitaires. Un partenariat tripartite a également été concrétisé avec l'École Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) de l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal et l'Association Marocaine d'Appui à la promotion de la Petite Entreprise (AMAPPE) pour la sensibilisation des étudiant(e)s sur la question des réfugié(e)s au Maroc, et orienter leurs futures actions et recherches sur la thématique de l'asile et de l'intégration économique.

Une dizaine de partenariats ont été établis avec des coopératives pour le cofinancement de projets pilotes de pompage solaire photovoltaïque pour l'irrigation localisée. De plus, un partenariat avec l'ANAPEC a permis d'intégrer les travailleuses saisonnières dans leur offre de service d'appui/accompagnement à la création d'entreprise. Le SNUD a également conclu de nouveaux partenariats avec des sociétés du secteur privé, tels que Pharma 5 qui ont fait une dotation en médicaments d'une valeur de 350 000 DH au profit des réfugié(e)s et des migrant(e)s et Procter & Gamble qui ont fourni des produits d'hygiène menstruelle pour les femmes.

Dans le cadre de l'élaboration du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2023-2027), d'autres discussions sont en cours avec plusieurs partenaires tels que la NARSA⁴⁴, l'Institut du Médiateur du Royaume et l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès. Le SNUD a également poursuivi ses efforts de renforcement de la coopération multisectorielle avec les acteurs de développement, à travers des réunions régulières d'échange et de partage d'informations sur les résultats et les approches opérationnelles. Les échanges

44 National for Road Safety Agency

et discussions ont couvert des thématiques variées telles que le changement climatique, le genre, l'éducation, l'eau, la santé et la protection sociale.

Coopération sud-sud et triangulaire

Les initiatives de Coopération Sud-Sud et Triangulaire font partie intégrante des actions de mise en œuvre de l'UNDAF depuis le lancement de sa mise en œuvre en 2017. Un exercice de recensement des initiatives de coopération sud-sud et triangulaire mené en interne a révélé la richesse des initiatives entre le SNUD et ses partenaires nationaux sur un large éventail de thématiques.

En matière d'agriculture, le partenariat avec le Niger a permis d'accompagner l'inclusion digitale du secteur agricole, notamment à travers l'appui à la mise en service de la cellule de géomatique et de digitalisation de la direction des statistiques du département de l'agriculture du Niger et la proposition d'une feuille de route pour la cellule. Au vu des résultats concluants, le Maroc a poursuivi une double extension technique et financière du projet jusqu'à fin 2022, axée principalement autour de la révision des procédures techniques et de la dématérialisation des enquêtes agricoles du Niger. Par ailleurs, un appui technique et financier a été apporté à trois Commissions Climat (Bassin du Congo, du Sahel et des petits États insulaires) créés lors de la COP26 et destinés à financer les projets de développement dans ces régions.

Un partenariat a été conclu avec le Centre de Recherches pour le Développement International de Canada (IDRC) pour le financement du projet de soutien de la recherche en matière de santé sexuelle et reproductive et santé des migrant(e)s. Un soutien a également été apporté à l'opérationnalisation de l'observatoire africain des migrations à travers un appui à l'élaboration de son plan stratégique et le lancement d'une consultation portant sur l'évaluation des initiatives existantes sur les données migratoires ainsi que l'identification des besoins en renforcement des capacités au profit des partenaires clés.

Dans le cadre d'une initiative de Coopération Sud-Sud entre le Maroc, la Tunisie, le Brésil, le Chili et l'Argentine ; une délégation de 30 hauts responsables marocains et tunisiens a pu partager leur expérience et bonnes pratiques dans les domaines de l'universalité, de la gouvernance et du financement de la protection sociale. Un atelier régional sur le renforcement de la résilience et la prévention de l'extrémisme a été organisé au profit d'enseignant(e)s du supérieur et des instituts de formation des enseignant(e)s d'Algérie, de Mauritanie et de Tunisie avec l'appui de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA).

Dans le cadre de l'élaboration du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable, le SNUD a engagé des discussions avec le Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud (UNOSSC) afin d'explorer les possibilités d'appui du SNUD aux efforts de coopération sud-sud et triangulaire du Royaume.

Financement innovant pour les ODD

Afin d'accompagner les efforts entrepris par le Maroc pour le renforcement de l'architecture de financement du développement, le SNUD a lancé en 2020 une initiative coordonnée (PNUD, UNICEF, OMS) en partenariat avec le ministère de l'Économie et des Finances afin de mettre en place une feuille de route pour un cadre de financement intégré des ODD. Financé par le « UN Joint SDG Fund », le programme vise à terme à créer les conditions optimales pour appuyer l'alignement des financements publics et privés sur les ODD et en accroître l'impact. Le soutien du SNUD comprend, entre autres, le renforcement des capacités et le plaidoyer pour promouvoir l'inclusion financière des segments les plus fragiles de la population.

Conformément aux recommandations du Nouveau Modèle de Développement Marocain (NDM) qui appelle à l'utilisation d'instruments financiers innovants, un appui est en cours pour le lancement d'émissions obligataires ODD (SDG Bonds) au Maroc. Une note conceptuelle ainsi qu'un projet d'étude de pré faisabilité ont été élaborés et sont en discussion avec les parties prenantes. Dans le même sillage, le « SDG Investor Map » est une étude visant à identifier les projets à fort potentiel d'investissement en alignement avec les priorités nationales et les exigences du développement durable. Une première version de « carte d'investisseurs » a été produite en alignement avec les axes de transformation du Nouveau Modèle de Développement ainsi qu'avec le programme gouvernemental 2021-2026. Le projet « Big Data for SDGs in Morocco » consiste quant à lui à exploiter la révolution du big data pour suivre les progrès du Maroc sur les indicateurs des SDGs. Il comprend une phase conceptuelle et une expérimentation à travers trois projets pilotes. Plusieurs ateliers ont été organisés avec le Ministère de l'Économie et des Finances pour recueillir les éléments contextuels et les besoins qui ont alimenté l'appel d'offres et les termes de références de l'étude

Les formations et le renforcement de capacités constituent une part importante de la mise en œuvre de ce projet. Une formation sur la Finance publique a été organisée au profit de 30 participants (dont 61% de femmes) travaillant directement sur les politiques sociales en lien avec les ODD qui ciblent les enfants. Une autre formation sur le « leadership pour une action multisectorielle » a été organisée au profit de 26 acteurs travaillant dans divers secteurs. La mise en œuvre du programme conjoint a également intégré l'élaboration de plusieurs études, dont une étude sur la stratégie et la durabilité du financement des ODD, une analyse de l'espace fiscal pour le système de protection sociale, une étude sur le coût du préscolaire ainsi qu'une étude sur la standardisation du suivi des indicateurs de l'ODD 3.

2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies

L'amélioration de la collaboration entre les agences, entités et fonds des Nations Unies s'est traduite à deux niveaux : celui des programmes et celui des opérations. La distinction entre les deux peut être résumée comme suit. Les programmes énoncent des objectifs de développement à atteindre (exemple : renforcer les capacités institutionnelles en matière de santé maternelle), les « opérations » regroupent les process, opérations administratives et financières permettant la mise en œuvre concrète des programmes (exemple : le recrutement d'un expert consultant en santé maternelle comme formateur pour un atelier de renforcement de capacités).

Ainsi, des progrès ont été enregistrés dans le travail conjoint tant au niveau des programmes, notamment en travers le plaidoyer collectif, que des opérations.

Améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelle

L'équipe de gestion des opérations (« Operations Management Team », dit OMT) réunit des représentants de 17 agences des Nations Unies ainsi qu'un représentant du Bureau du Coordonnateur résident (BCR). Cette équipe travaille à rationaliser et unifier les procédures internes du Système des Nations Unies, notamment en termes de gestion des achats.

Ce domaine est important car la mise en œuvre des programmes des Nations Unies au Maroc se traduit aussi par le déboursement de leurs budgets. Or, la majeure partie des budgets des programmes de développements sont dépensés pour l'acquisition de biens et services visant à la mise en œuvre des activités prévues. La réforme visant à rationaliser ces procédures internes porte le nom de « Business operating strategy 2.0 », elle a été signée en 2020. Un exemple de la mise en œuvre de la BOS est la mise en place de 54 accords à long terme pour 13 services communs (tel que la traduction, l'événementiel, la location de véhicules, le nettoyage, la conception graphique, l'achat d'équipements de sécurité etc.)

Actions conjointes en appui aux priorités nationales en matière de jeunesse

Tout au long de l'année, l'équipe du SNUD au Maroc s'est mobilisée à plusieurs occasions pour des actions conjointes en appui aux priorités nationales en matière de jeunesse.

Un [plan de travail conjoint pour la jeunesse](#) a été signé avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et le Système des Nations Unies représenté par UNFPA, UNESCO, UNICEF et le PNUD. Cet accord marque l'engagement des deux parties à conjuguer



leurs efforts pour la mise en œuvre des principales réformes et initiatives en la matière. A cet effet, un appui technique et financier sera apporté au Ministère pour la mise en œuvre des priorités nationales dans le domaine de la jeunesse à travers des actions bénéficiant directement aux adolescent(e)s et jeunes ainsi qu'aux associations œuvrant dans les différents leviers d'actions liés à la jeunesse.

La journée nationale de l'enfant, célébrée le 25 mai de chaque année, a été l'occasion d'un moment fort de plaidoyer collectif pour que chaque enfant aujourd'hui et demain puisse jouir équitablement de tous ses droits. A cette occasion, une [campagne digitale de plaidoyer](#) autour des priorités des droits de l'enfant a été déployée par le Système des Nations Unies au Maroc durant deux semaines avec la participation de partenaires nationaux. La campagne s'est étendue jusqu'au 20 novembre à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant et a connu l'organisation d'une série de rendez-vous autour de thématiques prioritaires en connexion avec les droits de l'enfant, telles que la rareté de l'eau, la parentalité positive, la santé mentale chez les adolescent(e)s, la pauvreté multidimensionnelle et la protection sociale. Un appel a également été lancé à l'occasion de la journée internationale de la fille pour «[réinventer l'avenir pour chaque fille](#)». Dans son appel, le SNUD invite à l'adoption d'une vision et approche intégrées qui conjugue les engagements des différentes parties prenantes, et se tient disposé à soutenir et accompagner le programme gouvernemental pour placer la réalisation des droits des filles parmi les priorités nationales.

Dans le sillage du grand rendez-vous de la COP26, le SNUD a lancé une [campagne digitale et médias mettant à l'honneur des jeunes marocains](#)

[leaders du climat](#). Cette campagne fait partie d'une collaboration initiée par les Ambassades du Royaume-Uni, d'Italie et le British Council en vue de soutenir les jeunes activistes marocain(e)s engagé(e)s sur les questions du climat et de l'économie verte. Une série de capsules vidéo a été produite et postée sur les réseaux sociaux afin de mettre en avant les initiatives inspirantes portées par ces jeunes leaders et couvrant plusieurs domaines tels que la valorisation des déchets plastiques, la génération d'énergie propre à partir des vagues, le bâtiment écologique et la réduction des émissions de CO2.

L'année 2021 a également connu la [clôture du programme conjoint AMAL](#) dédié à la protection et à l'autonomisation des enfants et jeunes migrant(e)s et réfugié(e)s au Maroc. Mis en œuvre par le HCR, l'OIM et l'UNICEF, le programme a soutenu sur une durée de trois années les efforts des autorités marocaines pour garantir un environnement favorisant l'épanouissement et l'autonomie des enfants et jeunes en situation de migration et réfugié(e)s, afin qu'ils deviennent les propres acteurs de leur intégration et participent au développement d'une société durable et inclusive.

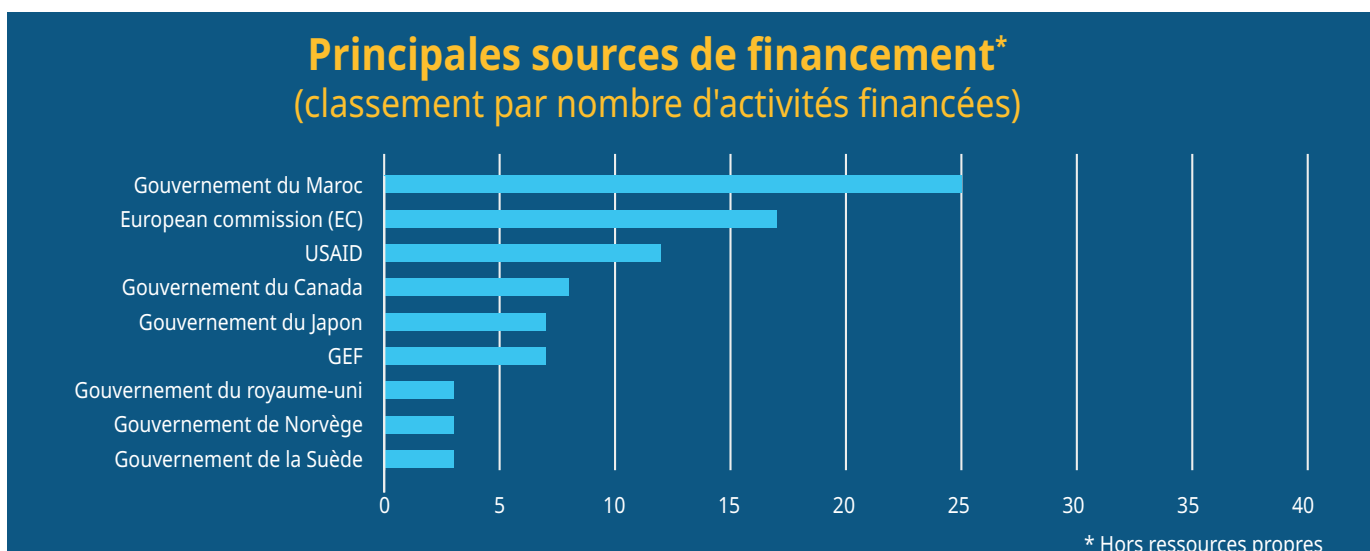
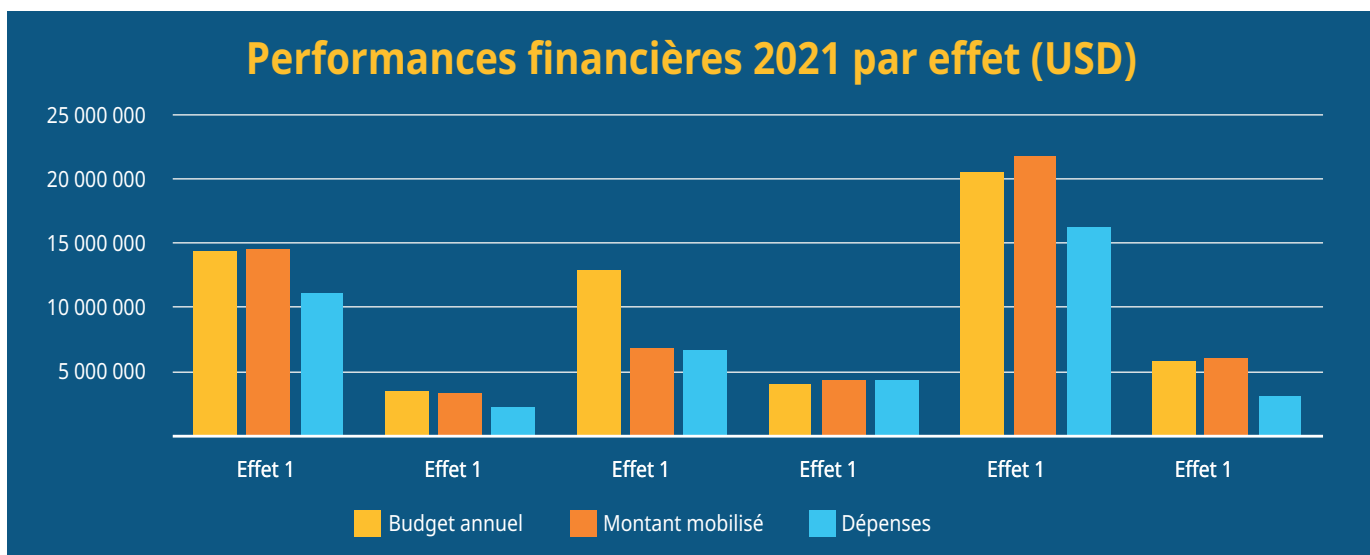
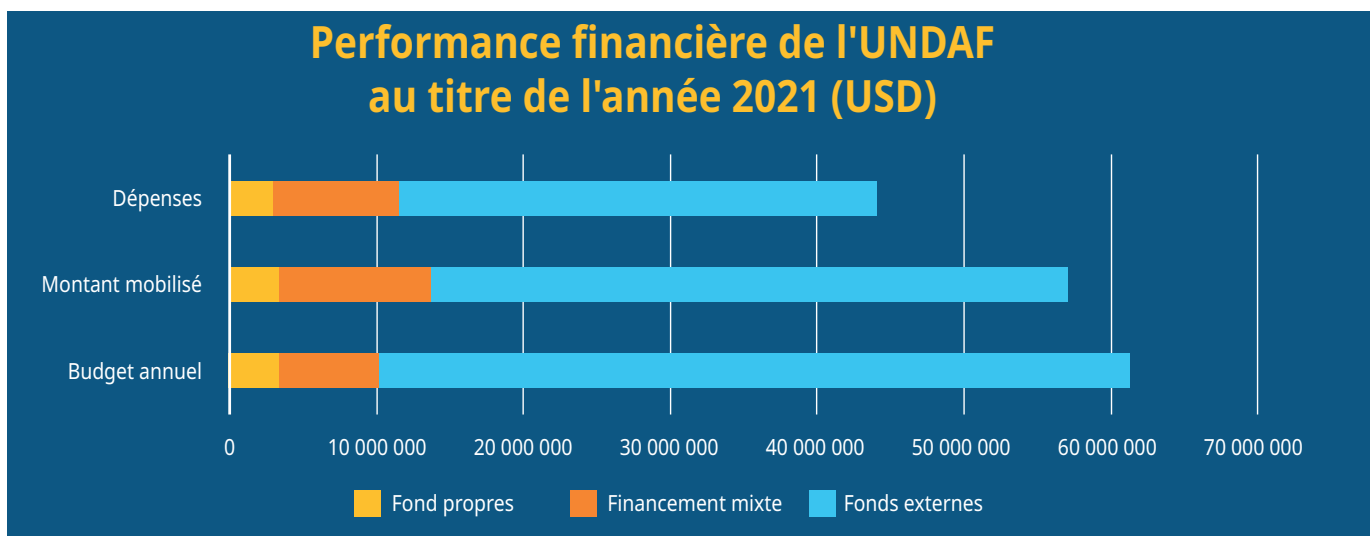
Enfin, les agences du Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc ont soutenu la campagne sur les médias traditionnels et sociaux intitulée «[#NoToHate #NonàlaHaine لخطاب الكراهية](#)» organisée à l'occasion de la journée internationale pour la lutte contre le discours de la haine, le 18 juin 2022. Il s'agit de la première célébration de cette journée, adoptée par la 76e session de l'Assemblée Générale à l'initiative du Royaume du Maroc en 2022.

2.5 Évaluations et leçons tirées : Suivi des recommandations de l'EFI

Recommandations	Actions de suivi
CCDD	
<p>R1) Le prochain CCDD se base sur le nouveau modèle de développement, et prend en considération les défis majeurs découlant de l'examen volontaire des ODD et les analyses sur l'impact économique, social et sanitaire de la COVID-19 au Maroc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [Action mise en place] - Les priorités stratégiques identifiées dans le cadre du BCP sont en parfaite adéquation avec les axes du NMD • [Action mise en place] - Ces priorités sont la base de la formulation des effets du CCDD, qui continuent à refléter des priorités identifiées communément et s'inscrivant dans la vision du NMD
<p>R2) Axes clés identifiés par l'EFI comme éléments de réflexion pour la définition du nouveau CCDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance post COVID-19 • Capital humain et inclusion • Résilience des systèmes et innovation • Gouvernance et institutionnalisation de l'évaluation des politiques et programmes publiques • Cohésion territoriale • Coopération Sud-Sud et triangulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • [Action mise en place] - L'ensemble des axes clés ont été couverts par les effets et les priorités stratégiques identifiées jusqu'à présent
<p>R3) Le prochain CCDD compte avec une stratégie de financement et une identification de synergies avec d'autres partenaires internationaux engagés à appuyer les initiatives nationales clés en matière de développement humain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources
Gouvernance CCDD	
<p>R4) Le CCDD adopte une architecture plus simple et efficiente, aussi bien en termes du cadre de résultats que de mécanismes de coordination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [Action mise en place] - Maintien d'un nombre d'effets répondant aux recommandations/inférieur à ceux de l'UN-DAF • [Action à mettre en place] - Il est attendu que les structures de gouvernance soient aussi plus simples vu qu'elles seront adossées au cadre de résultat simplifié
<p>R5) Le CCDD intègre, durant toutes ses phases, une présence plus ample et structurée de la société civile, le monde universitaire, le secteur privé et d'autres acteurs sociaux dans les mécanismes de conception, gouvernance, mise en œuvre et suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [Action à mettre en place] – Ces acteurs sont à impliquer durant les prochaines étapes de l'élaboration du CCDD
Système de suivi-évaluation du CCDD	
<p>R6) L'ensemble des parties prenantes du CCDD, agences et partenaires institutionnels, conçoivent des indicateurs de valeur stratégique, alignés avec le système des statistiques nationales. Ainsi, les partenaires nationaux contribuent et s'impliquent systématiquement dans le suivi, le reporting et la communication sur du CCDD, accompagnés par le GTSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [Action à mettre en place] - A formaliser/opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de suivi et évaluation du CCDD

Recommandations	Actions de suivi
Système de suivi-évaluation du CCDD	
<p>R7) Le pilotage stratégique du CCDD, basé sur des données nationales bien fondées et émanant d'un système de S&E performant, devient une fonction clé de l'UNCT et du BCR. Les agences du SNU investissent dans UN Info en tant qu'outil de pilotage stratégique partagé et de communication du CCDD. Harmonisation des systèmes de suivi et reporting des agences avec UN Info afin d'homogénéiser le reporting et de réduire les duplications entre systèmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action à mettre en place] - A formaliser/opérationnaliser avec le nouveau plan de suivi et évaluation, un GTSE renforcé et avec l'évolution de UNINFO vers l'intégration des systèmes d'information
<p>R8) Les agences investissent dans la fonction de S&E et les partenaires s'engagent dans l'évaluation de l'impact des politiques et programmes publics appuyés dans le cadre de du CCDD, afin de renforcer la capitalisation des apprentissages et la redevabilité. Dans ce cadre, les bénéficiaires finaux (en particulier les groupes les plus vulnérables) participent dans le S&E du CCDD.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action mise en place] - L'effectif du staff dédié au S&E est en progression au sein des agences des nations unies [Action à mettre en place] - À prendre en considération au moment de l'identification d'indicateurs axés sur le bénéficiaire et désagrégés par groupes vulnérables
Programmation conjointe	
<p>R9) Le CCDD mutualise les moyens et optimise les synergies découlant des mécanismes de programmation conjointe, à travers les Groupes thématiques, les Groupes de résultats et les Programmes Conjoints, afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de son appui à l'action gouvernementale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de travail conjoint (JWP) et la mise en place des nouveaux groupes
UNDESCF et planification nationale	
<p>R10) La programmation du CCDD, y compris les plans d'action des agences du SNU et les partenaires nationaux, s'aligne avec les outils et les cycles de planification des politiques et budgets nationaux et territoriaux afin de renforcer l'ancrage des initiatives conjointes dans la gestion publique et les priorités gouvernementales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action mise en place] – les discussions autour des effets et des interventions stratégiques ont intégré les éléments de la déclaration gouvernementale [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de travail conjoint (JWP) et des programmes pays
Territorialisation et inclusion	
<p>R11) Le CCDD renforce l'action conjointe au niveau de deux ou trois régions proposées en fonction des critères de vulnérabilité multidimensionnelle (« convergence géographique »).</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de travail conjoint (JWP)
<p>R12) Le CCDD renforce l'approche genre dans toutes ses actions, niveaux et dimensions en intégrant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes de manière spécifique et transversale, et le caractère inclusif des politiques et programmes publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action mise en place] – les effets identifiés sont sensibles au genre et aux groupes vulnérables [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de travail conjoint (JWP) et des programmes pays
<p>R13) Le CCDD accorde une importance particulière aux questions émergentes (p.ex: le vieillissement, le changement climatique, conséquences et changements induits par la crise COVID-19), et s'alignant avec le nouveau modèle de développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> [Action à mettre en place] - À opérationnaliser au moment de l'élaboration du plan de travail conjoint (JWP) et des programmes pays.

2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources





NATIONS UNIES
MAROC



@ONUMaroc
<https://morocco.un.org>